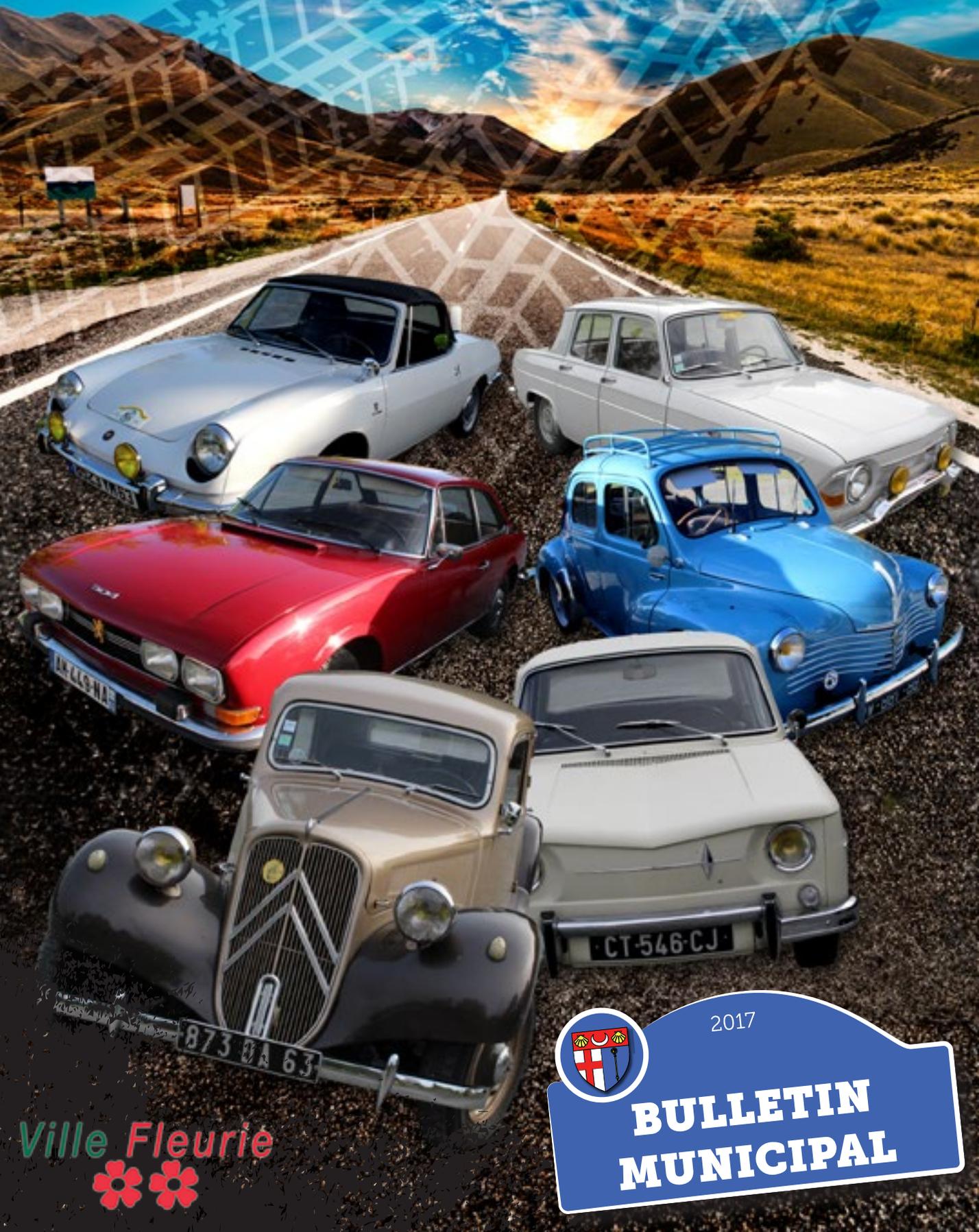


SAINT GEORGES DE MONS



Ville Fleurie




2017

**BULLETIN
MUNICIPAL**



Sur le camping

Activités

- Jeux d'enfants
- Pétanque
- Terrain de volley
- Ping-pong
- Prêt de jeux de société

Services

- WI-FI
- Lave-linge, Sèche-linge
- Prêt de barbecues
- Abri de loisirs couvert



Tarifs camping

Adulte et enfant de + de 7 ans	2,50€
Enfant de moins de 7 ans	1,00€
Véhicule	1,00€
Emplacement	1,00€
Branchement électrique	1,00€
Taxe de séjour	0,20€
Garage mort	1,50€
Douche (pour les personnes extérieures)	2,00€



Location de mini-chalets

8 mini-chalets semi ombragés, sur un terrain plat avec terrasse couverte.

Espace de vacances convivial, attrayant et confortable : coin cuisine équipé (micro-ondes), couchages pratiques, bloc sanitaire proche avec toutes commodités (douches, lavabos, toilettes, bacs à vaisselle ...).



Tarifs chalets (TTC)

Modèles	Basse saison 30 avril au 2 juillet et du 3 septembre au 1 ^{er} octobre		Haute saison 2 juillet au 3 septembre	
	Tarif à la semaine	Nuitée	Tarif à la semaine	Nuitée ⁽¹⁾
IRIS (2p.)	120€	30€	190€	65€
CAPUCINE (4p.)	185€	40€	290€	85€
MARGUERITE (6p.)	215€	45€	370€	95€

⁽¹⁾ Seulement acceptée en réservation de dernière minute et suivant disponibilité.

La location des chalets est autorisée sur la base de deux nuitées.

Dans le cas d'une location pour une seule nuitée, les tarifs ci-dessus sont majorés de 10€.



Réservations

Camping

Mairie de Saint Georges de Mons

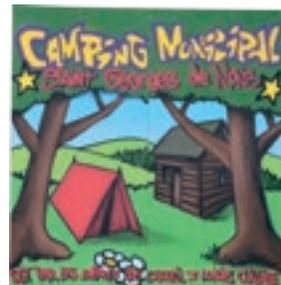
Tél : 04 73 86 76 22 ou 06 51 30 93 89 ou 04 73 86 71 84

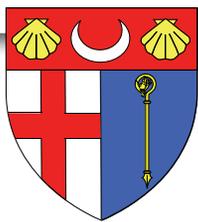
Mail : camping.stgeorges-mons@orange.fr

Chalets

Office de Tourisme des Combrailles - Bureau de Pontgibaud

Tél : 04 73 88 90 99 - Mail : pontgibaud@tourisme-combrailles.fr





Mot du Maire

2017 est une année d'élections avec son lot de surprises et de confirmation. L'élection présidentielle a donné aux Français la possibilité d'un changement profond. Choisir un homme jeune, nouveau et ayant peu d'expérience du pouvoir nous autorise à tous les espoirs. A lui de confirmer ces espoirs dans l'exercice du pouvoir : exemplarité, non cumul des mandats, nouvelle façon d'exercer, parité, etc..

Les élections législatives, au niveau national, confirme le choix du vote des Français pour les présidentielles et donne une majorité au Président pour appliquer sa politique.

Au niveau local, les concitoyens ont reconnu les compétences, l'implication sur le terrain et le travail de notre Députée et l'ont très largement péblicitée, félicitations pour ce beau succès.

Au niveau communal, la nouvelle communauté de communes « Combrailles, Sioule et Morge » correspond au canton de Saint-Georges-De-Mons et commence à travailler. Pour rappel cette nouvelle communauté est constituée des communautés de communes de Manzat Co, Côtes de Combrailles (Combronde) et 8 communes du Pays de Menat soit 29 communes. Cette structure doit reprendre les compétences des anciennes collectivités et les exercer de façon identique sur tout le nouveau territoire.

Nous devons aussi apprendre à nous connaître, identifier les attentes des uns et des autres, évaluer les besoins et les projets par bassin de vie et programmer les actions qui contribueront au maintien des activités existantes, participeront au développement de nos territoires par l'arrivée d'activités et de populations nouvelles.

Vos délégués participent à cette nouvelle structure, comme ils l'ont toujours fait, avec un esprit d'ouverture et dans une démarche de solidarité.

Toutefois, vos délégués communautaires ont un projet qu'ils comptent porter et pour lequel ils sont très attachés, c'est celui de l'accueil de notre jeunesse dans de bonnes conditions. Ce projet s'inscrit dans l'histoire puisqu'il est évoqué depuis la création de la structure du centre de loisirs qui a quarante ans. Ce projet est une nécessité pour notre territoire et sa spécificité est liée aux nombreux emplois postés et contraints qui nécessitent de proposer un accompagnement et un encadrement au niveau de notre jeunesse.

Depuis quarante ans nous avons constitué une équipe de professionnels qui accueille, anime et encadre dans des lieux non dédiés et plus tout à fait adaptés en terme d'obligations réglementaires.

Cette équipe est aujourd'hui très performante et donc la collectivité dispose du fonctionnement.

Vos élus demandent que soit réalisé maintenant, rapidement l'investissement qui permettra l'accueil dans de bonnes conditions et dans un cadre répondant aux obligations, en lieu et place de l'ancienne école privée à Saint-Georges. C'est pourquoi lors du vote du budget, tous les délégués communautaires de Saint-Georges-De-Mons se sont opposés au vote parce que l'étude du projet n'était pas inscrite.

Nous attendons un signe du Président et du bureau de Combrailles, Sioule et Morge pour que cette demande soit prise en compte au cours de cette année 2017.

Il en va de l'attractivité du territoire, de l'obligation de voir arriver des populations nouvelles afin de participer à la consolidation du tissu industriel et à la survie de nos communes.

L'étude d'aménagement de bourg se termine et va nous permettre d'identifier les pistes afin de mettre à jour un document d'urbanisme pour les années à venir en prenant en compte l'histoire, en identifiant les contraintes, les faiblesses et en définissant les enjeux.

Je terminerai ce mot en souhaitant la bienvenue à toutes les familles nouvelles s'installant sur la commune, soit en location soit comme propriétaires.

Souhaiter à tous de bonnes vacances. Dire à ceux qui resteront sur la commune cet été, qu'ils disposent de structures intercommunales culturelles et sportives (médiathèque, cinéma, piscine), des activités de plein air dans une région remarquable (vtt, randonnées, plan d'eau des Fades Besserve).

Enfin pour la jeunesse le centre de loisirs propose tout au long du mois de juillet et août des activités variées et de qualité encadrées par une équipe d'animation dynamique et motivée.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Camille CHANSÉAUME



Som maire

CAMPING	p 2
LE MOT DU MAIRE	p 3
ÉDITO	p 5
INFORMATIONS GÉNÉRALES	
Qu'est-ce qui change en 2017	p 6 - 7
Budget	p 8 - 11
Reprise USG	p 12
Informations Cartes Nationales d'Identité	p 12
La Médiathèque Relais	p 13
Patrimoine Église	p 14
Corum Saint Jean	p 14 - 15
Interdiction produits Phytosanitaires	p 15
Écologie	p 16 - 17
Nomination Jean Dugours	p 18
André Maurice	p 18
Rénovation aux Villageoises	p 19
Civisme	p 20
Fête des voisins	p 20
Transports Jours de Foire	p 21
Sorties Découverte	p 21
ADIL	p 22
Location de salles	p 22
COMMISSIONS	
Cadre de vie, Assainissement, Urbanisme et Voirie	p 23 - 26
Éducation, Culture et Communication	p 27 - 30
Jeunesse, Vie Associative et Festivités	p 31
CCAS	p 32
Bâtiments et patrimoine communal	p 33
ÉDUCATION	
Ecole maternelle	p 34
Ecole élémentaire	p 35 - 36
Collège des Ancizes	p 37
SYNDICATS	
SICTOM	p 38 - 39
SIEG	p 40
SIRB	p 41
ASSOCIATIONS	
Conscrits	p 42
Comité des Fêtes	p 42 - 45
Amicale Laïque	p 45
C.L.A.L.A.GE	p 46
Parents d'Élèves	p 47
Chorale	p 47
Union Musicale	p 48
Ligue contre le Cancer	p 49
Rotary	p 50
Don du Sang	p 51
Comité de Jumelage	p 52 - 53
Anciens AFN	p 53
USGA Basket	p 54
USGA Football	p 54 - 55
USGA Tennis	p 55
USGA Volley	p 56
Société de Chasse	p 56
Club Gym Séniors	p 57
Centre Aquatique Manzat-Communauté	p 57
Les Tiags des Combrailles	p 58
Club de Pétanque «Au Bib Rond»	p 58
État Civil 2015	p 59
Festivités 2016	p 60

Secrétariat de Mairie :

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Le samedi matin de 9 h à 11h30.

Tél : 04 73 86 71 84

Mail : mairie.stgeorges-mons@wanadoo.fr

Site : www.ville-st-georges-de-mons.fr

Station des titres sécurisés (Passeports biométriques) :

Uniquement sur rendez-vous au 04 73 86 71 84.

Ce bulletin municipal a été réalisé par :

Directeur de la publication : Camille CHANSÉAUME

Rédactrice en chef : Jacqueline ROGER

Illustrations réalisées par la Commission municipale

«Éducation, Culture et Communication»

Conception graphique et mise en page :

STUDIO ID CLIC

09 75 57 72 80 - 06 86 60 46 98

contact@studioidclic.com

www.studioidclic.com

Imprimé sur papier PEFC

Nouvelles Activités

Claire Bouchet : Ecrivain Public

Étudie toute demande d'écrit, autant pour les particuliers, les associations, les collectivités ou encore les administrations : correspondance (privée, professionnelle et administrative), documents (scolaires et universitaires), traces de vie, ateliers d'écriture.

Allée du Couchant

63780 Saint-Georges-de-Mons

06.66.21.97.97.

ouvrezlesguillemets63@gmail.com

<http://ecrivainpublic63.wixsite.com/ouvrezlesguillemets>

Passeur de mots, l'écrivain public répond à une demande d'aide à l'écriture, en proposant un large éventail de services rédactionnels...

Édito

Voilà 6 mois que le nouveau périmètre intercommunal est entré en application. Rappelons donc que depuis le 1^{er} janvier 2017, les communautés de communes de Manzat-Communauté, Côtes de Combrailles (Combronde) et 8 communes du Pays de Menat, soit 29 communes sont regroupées au sein d'une même intercommunalité dénommée « **Combrailles Sioule et Morge** ». Après une phase plus administrative que politique débutée en 2016 et son entrée en application dès le début de l'année, le débat d'orientation budgétaire et le vote du premier budget intercommunal au mois d'avril, ont véritablement marqué le lancement de cette nouvelle collectivité.

Pour rappel les élus de la commune de St Georges n'avaient pas validé ce nouveau périmètre imposé par l'Etat car il ne leur paraissait pas correspondre à une réalité territoriale basée sur le principe des bassins de vie. En effet en 2003, puis en 2012, l'INSEE avait cartographié l'ensemble de la France sous la forme de bassins de vie en s'appuyant sur la définition suivante ; « Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants classés en 6 grands domaines (services aux particuliers, commerces, enseignements, santé, sports et loisirs, transports) », jusqu'en 2012 la notion d'emploi figurait également dans la définition. Pour le Puy de Dôme 25 bassins de vie étaient officiellement recensés, dont pour le secteur nous concernant les principaux : le bassin de vie de St Georges de Mons et le Bassin Riomais.

Si pendant la phase préliminaire à la mise en place de la nouvelle intercommunalité, la notion de bassin de vie n'est pas apparue de nature à contrarier la construction de la collectivité, il semble bien que le vote du budget ait montré que la réalité territoriale ressurgissait très rapidement et donnait au moins en partie raison aux élus de St Georges. Il est en effet difficile de vouloir concilier et harmoniser les besoins de 2 territoires sensiblement différents, un secteur purement rural et un secteur où l'attractivité de la ville voisine est forte. Cet antagonisme est en plus renforcé par une géographie différente entre le secteur rural situé en moyenne montagne ou assez accidenté et un secteur de plaine. Et ceci sans parler des différences sociologiques assez marquées entre les 2 secteurs. Il est apparu ainsi une différence de priorités et d'approche sur 2 sujets découlant des propos précédents ; le traitement de la politique en faveur de l'Ecole et de la Jeunesse plus généralement d'une part et une problématique

plus technique, la compétence voirie d'autre part.

Pour illustrer ces propos, l'exemple de la piscine de St Georges est assez parlant. Cet équipement, comme toutes les piscines existantes, a un coût de fonctionnement très élevé. La collectivité abonde le budget piscine à hauteur de 700 000€ par an. Dans les années 70, les élus des Ancizes et de St Georges ont souhaité investir dans un tel équipement estimant politiquement que les jeunes du secteur, essentiellement enfants d'ouvriers ou d'agriculteurs, devaient pouvoir apprendre à nager avec la même facilité que leurs camarades de la ville ou plus aisés. Jusqu'en 2010, les 2 communes ont géré cet équipement à travers le SIVOM, puis à partir de 2010, c'est Manzat-Communauté qui a repris à sa charge la piscine. Cela s'est fait sans heurts car l'ensemble des habitants et notamment les jeunes de ce secteur, avaient l'habitude de fréquenter également l'équipement. Avec l'agrandissement du territoire intercommunal, les choses sont différentes puisque bon nombre de citoyens éloignés de St Georges ne peuvent raisonnablement pas utiliser pleinement cet équipement, préférant à juste titre, se tourner vers l'agglomération Riomaise principalement.

Ceci soulève donc un certain nombre de questions en termes d'équité, auxquelles il est impossible de répondre facilement et de façon satisfaisante à une personne lambda. Il va falloir expliquer avec beaucoup de pédagogie, à chaque citoyen de ce nouveau territoire, que pour des raisons de solidarité, il va devoir accepter de financer des équipements ou des services même s'il ne peut pas en profiter pleinement à titre personnel et à la fois payer une seconde fois pour avoir accès au même service ou équipement mais d'une collectivité voisine. C'est dans ce contexte que les élus de St Georges délégués auprès de la Communauté de Communes, n'ont pas souhaité voter le budget, estimant que les arbitrages en faveur de la politique Jeunesse notamment, ne correspondaient pas à leurs attentes et aux engagements pris lors du Contrat de Territoire adopté au sein de Manzat-Communauté. Tout cela démontre les difficultés que devront relever les élus de ce nouveau territoire afin de le rendre à la fois pertinent mais aussi juste pour que chacun s'y sente bien et y trouve un intérêt et ses repères. Soyez assurés que vos élus prendront pleinement leurs responsabilités pour qu'il en soit ainsi.



Informations générales

Qu'est-ce qui change en 2017 ?

Smic :

le nouveau montant horaire brut du Smic est porté à 9,76 € au 1^{er} janvier 2017 (contre 9,67 € depuis le 1^{er} janvier 2016).

Plafond de la sécurité sociale :

Le plafond de la sécurité sociale est revalorisé de 1,6 % par rapport au plafond 2016.

Taux d'intérêt légal :

L'arrêté du 29 décembre 2016 publié au Journal officiel du 30 décembre 2016 fixe les taux de l'intérêt légal applicables au 1^{er} semestre 2017.

Tiers payant :

Les professionnels de santé doivent appliquer le tiers payant partiel (part des dépenses prise en charge par l'Assurance maladie) aux assurés atteints d'une affection de longue durée ainsi qu'aux femmes enceintes qui bénéficient de l'assurance maternité.

Divorce :

Les époux souhaitant divorcer par consentement mutuel ne vont plus passer nécessairement devant le juge. Cette réforme fait suite à la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle (article 50).

Congé de proche aidant :

À partir du 1^{er} janvier 2017, les salariés peuvent bénéficier du congé de proche aidant. Ce congé se substitue au congé de soutien familial et élargit le champ des salariés pouvant en bénéficier et le champ des personnes aidées.

Loi Travail (temps de travail, congés, compte personnel d'activité...) :

Les décrets d'application de la loi Travail relatifs à la durée du temps de travail, aux repos, aux congés payés et aux congés exceptionnels entrent en vigueur. Par ailleurs, tous les salariés et tous les demandeurs d'emploi âgés d'au moins 16 ans disposent désormais d'un compte personnel d'activité (CPA) qui regroupe les droits issus du compte personnel de formation (CPF), du compte personnel de prévention de la pénibilité (C3P) et du compte engagement citoyen (CEC).

Garantie jeunes :

La garantie jeunes permet d'accompagner tout jeune en situation de grande précarité vers l'emploi ou la formation.

Prélèvement d'organes :

À la suite de la loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016, la législation sur le consentement présumé au don d'organe et le refus de prélèvement évolue.

Copropriétés :

Nombre de lots, montant du budget prévisionnel et des impayés, existence d'éventuelles procédures : le registre national d'immatriculation des copropriétés, mis en place avec la loi Alur du 24 mars 2014 devient obligatoire pour un certain nombre de copropriétés.

Le syndic a également l'obligation d'établir une fiche synthétique de la copropriété dans des délais qui varient en fonction de la taille de la copropriété.

Isolation thermique des bâtiments :

Travaux de ravalement de façades, réfection de toitures ou encore aménagement de locaux pour les rendre habitables. Les travaux d'isolation thermique sont désormais obligatoires dans le cadre de certains travaux de rénovation de bâtiments.

Infractions routières :

Les employeurs sont tenus de communiquer aux services de police ou de gendarmerie l'identité et l'adresse du salarié ayant commis une infraction au code de la route, constatée par radar, au moyen d'un véhicule de l'entreprise.

Vitres teintées :

Les vitres du pare-brise et les vitres latérales avant, côté conducteur et côté passager, des automobiles doivent avoir une transparence suffisante, aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur du véhicule, et ne provoquer aucune déformation notable des objets vus par transparence, ni aucune modification de leurs couleurs.

Pièces détachées :

Les professionnels de l'automobile sont dans l'obligation de proposer une pièce de réemploi à la place d'une pièce neuve pour l'entretien ou la réparation du véhicule de leurs clients, qui peuvent l'accepter ou la refuser.

Bonus-malus :

La loi de finances pour 2017 a modifié le barème du malus avec notamment l'abaissement du seuil d'application du malus à 127 grammes d'émission de dioxyde de carbone par kilomètre. Pour sa part, le décret publié au Journal officiel du 31 décembre 2016 sur l'aide à l'achat ou à la location des véhicules peu polluants abaisse en particulier le plafond du bonus écologique de 6 300 € à 6 000 €.

Carte mobilité inclusion :

La carte de stationnement pour les personnes handicapées est remplacée depuis le 1^{er} janvier 2017 par la carte mobilité inclusion (CMI).

Paquets de cigarettes :

Les emballages non conformes aux paquets neutres sont totalement interdits à la vente à partir du 1^{er} janvier 2017.

Étiquetage sur l'origine de la viande et du lait :

Plats préparés, pâtés, yaourts, beurre, fromages, bouteilles de lait... À partir du 1^{er} janvier 2017, les distributeurs de l'agro-alimentaire sont dans l'obligation d'indiquer l'origine du lait mais aussi de la viande et du lait dans les aliments transformés.

Prix du timbre :

Le prix des timbres augmente (+ 6,3 % pour une lettre prioritaire et + 4,3 % pour une lettre verte).

Tarifs du gaz :

Les tarifs réglementés de vente de gaz d'Engie vont augmenter en moyenne de 2,3 % en janvier 2017 par rapport au barème en vigueur en décembre 2016.

Tarifs des taxis :

Les tarifs des courses de taxi pour 2017 sont fixés par arrêté publié au Journal officiel du 29 décembre 2016.

Autorisation de sortie du territoire obligatoire à partir du 15 janvier 2017 :

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale sera rétablie à partir du 15 janvier 2017.

Vignettes pour les voitures les moins polluantes : bientôt dans certaines villes :

Crit'Air doit faciliter l'identification des véhicules les moins polluants par le biais d'une pastille de couleur apposée sur le véhicule et intitulée certificat qualité de l'air. Ce système de vignettes va s'appliquer, à partir du 15 janvier 2017, à Paris, première zone à circulation restreinte (ZCR) de France. Par conséquent, les véhicules les plus polluants (dits « non classés ») ne pourront plus rouler dans Paris de 8h à 20h en semaine.

Renseignements sur :



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française



Budget 2017

Le Conseil Municipal lors de sa réunion du 11 avril 2017 a examiné les comptes de la Commune. Après avoir voté les comptes administratifs (bilans) de l'exercice 2016, le Conseil a arrêté ses décisions pour 2017.

Depuis l'année 2016, un troisième budget annexe a été créé pour assurer la gestion des dépenses de fonctionnement du complexe sportif de Saint Georges de Mons (ex : Aubert & Duval).

Ainsi, la Commune gère donc 4 budgets différents :

- Le budget « Général »
- Le budget « Assainissement »
- Le budget « Atelier-Relais »
- Le budget « Complexe sportif »

I - Les comptes administratifs des budgets 2016

Par délibération en date du 11 avril 2017, le Conseil Municipal valide les comptes administratifs du budget général ainsi que des budgets annexes. Les bilans peuvent être résumés comme ceci :

Budget Principal	Prévu	Réalisé	Solde
Dépenses de fonctionnement 2016	1 940 056,98 €	1 755 215,91 €	125 679,08 €
Recettes de fonctionnement 2016	1 940 056,98 €	1 880 894,99 €	

Dépenses d'investissement 2016	1 425 679,12 €	354 189,03 €	98 452,09 €
Recettes d'investissement 2016	1 422 241,44 €	452 641,12 €	

Budget assainissement	Prévu	Réalisé	Solde
Dépenses d'exploitation 2016	372 460,04 €	161 835,34 €	- 93 494,86 €
Recettes d'exploitation 2016	372 460,04 €	68 340,48 €	

Dépenses d'investissement 2016	281 050,32 €	22 227,00 €	68 510,23 €
Recettes d'investissement 2016	281 050,32 €	90 737,23 €	

Budget Atelier-relais	Prévu	Réalisé	Solde
Dépenses de fonctionnement 2016	6 825,40 €	1 504,01 €	5 649,99 €
Recettes de fonctionnement 2016	6 825,40 €	7 154,00 €	

Dépenses d'investissement 2016	9 611,42 €	8 094,72 €	- 3 261,28 €
Recettes d'investissement 2016	9 611,42 €	4 833,44 €	

Budget Complexe sportif	Prévu	Réalisé	Solde
Dépenses de fonctionnement 2016	55 000,00 €	13 599,98 €	26 400,02 €
Recettes de fonctionnement 2016	55 000,00 €	40 000,00 €	
Dépenses d'investissement 2016	9 250,00 €	- €	- €
Recettes d'investissement 2016	9 250,00 €	- €	

Budget Général :

Dans une optique d'assainissement de la situation financière de ce budget, une stratégie visant à limiter les dépenses et à équilibrer la section d'investissement afin d'en réduire le déficit cumulé a été mis en place. Le montant de dépenses d'investissement affiché dans ce tableau inclut les dépenses obligatoires pour la Commune dont le remboursement de la dette pour sa partie « capital ».

La stratégie financière adoptée pour 2016 et les années suivantes a connu un ajustement en cours d'année dans la mesure où, courant décembre 2016, la collectivité a choisi de préfinancer les investissements de 2017 en empruntant à un taux particulièrement favorable de la fin d'année 2016. L'excédent de la section d'investissement 2016 est ainsi explicité.

Budget Assainissement :

Si la gestion de ce budget a suivi son rythme de croisière habituel, nous constatons que, de manière particulièrement exceptionnelle, la section de fonctionnement présente un résultat déficitaire. Cela s'explique par le fait qu'en 2016, la Commune a payé à la Commune de Chapdes Beaufort sa part pour la réalisation du réseau d'assainissement du lieu-dit de l'Etreille et de l'usine ECO TITANIUM dont la commune voisine Chapdes Beaufort avait la maîtrise d'ouvrage. Les nécessités comptables invoquées par le receveur municipal nous ont obligé à prendre les crédits en fonctionnement et non en investissement. L'excédent de la section de fonctionnement reviendra normalement en 2017 par le jeu de l'affectation des résultats.

Budget Ateliers-Relais :

Depuis que la Commune a récupéré la main sur le bien immobilier géré par ce budget, la principale conséquence comptable est que le budget principal doit participer au financement de la dette inscrite sur ce budget. En effet, les loyers versés par l'ancien occupant assuraient une opération équilibrée pour la commune. Depuis le départ de ce dernier, c'est à la Commune, en qualité de propriétaire, d'assurer le remboursement du crédit pris par cette dernière pour favoriser l'installation du commerce.

Budget Complexe sportif :

Ce budget a la particularité de marquer l'engagement de feu « Manzat Communauté » et dorénavant « Combrailles, Sioule et Morge » pour la reprise des équipements sportifs d'Aubert & Duval. En effet, le partenariat entre ces deux collectivités a permis de créer une enveloppe de 120 000 € annuelle pour assurer la gestion des équipements sportifs dont 80 000 € sont pris en charge annuellement par « Combrailles, Sioule et Morge ».

Ce montage étant effectif au 01/07/16, les prévisions et exécutions ne représentent qu'une demi-année de fonctionnement. Si la section de fonctionnement semble excédentaire, ce chiffre reste à relativiser dans la mesure où certaines factures conséquentes n'étaient pas encore envoyées par les fournisseurs. Cet apparent excédent sera résorbé sur 2017. Cette prochaine année nous permettra donc de savoir si l'enveloppe initialement prévue est suffisante pour maintenir la pratique sportive de qualité qui s'effectue dans cet ensemble.



Budget 2017

II - Sur le vote des taux d'imposition pour 2017

Le Conseil Municipal lors de sa séance du 11 avril 2017 a choisi de ne pas augmenter les impôts locaux. Les impôts locaux n'ont pas été augmentés pour la partie communale **depuis 2012**. Pour mémoire ces impôts sont:

- La taxe d'Habitation
- La taxe foncière sur les propriétés bâties
- La taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Ainsi le produit des impôts espéré pour 2017 peut se décliner comme suit :

Produit fiscal 2017 à taux constant	Bases d'imposition 2017	Taux 2017	Produits 2017
Taxe d'habitation	2 234 000,00 €	6,27%	140 072 €
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	2 494 000,00 €	13,57%	338 436 €
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	51 800,00 €	29,46%	15 260 €
		TOTAL	493 768 €

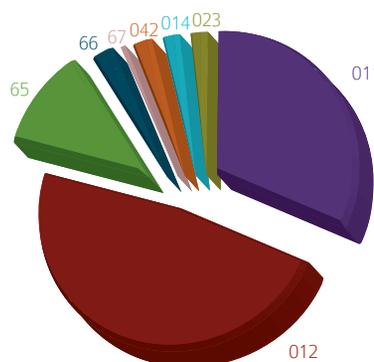
Nous constatons un résultat attendu pour 2017 de 493 768 €, ce résultat est en baisse par rapport à 2016. Pour cette année, nous attendions la somme de 496 918 €.

Cette baisse constatée est à surveiller, notamment au regard des efforts demandés aux collectivités territoriales pour la réduction du déficit public, mais elle s'explique principalement par le taux de vacance des logements grandissant sur le territoire communal.

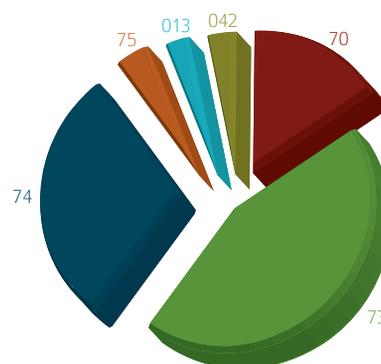
III - Présentation du Budget Général de la commune pour l'année 2017 / Clefs de lecture

Le budget primitif communal s'équilibre à **1 987 712.48 €** en section de fonctionnement. Cette somme est à répartir entre plusieurs postes de dépenses, ces derniers sont :

Dépenses de Fonctionnement	Prévu
011- Charges à caractère général	639 000 €
012- Charges de personnel	948 481 €
65- Charges de gestion courante	227 780.22 €
66- Charges financières	50 500 €
67- Charges exceptionnelles	300,00 €
042- Opération d'ordre entre section	44 650 €
014- Reversement, restitution	39 300 €
023- Virt à la sect. d'investissement	37 671.26 €
TOTAL	1 987 712.48 €



Recettes de Fonctionnement	Prévu
70 - Produits des services	317 110 €
73 - Impôts et taxes	870 525.30 €
74 - Dotations et participations	581 016 €
75 - Autres produits de gestion courante	80 000,00 €
76 - Produits financiers	- €
77 - Produits exceptionnels	- €
013 - Atténuation de charges	55 200 €
042 - Op.d'ordre de transfert entre section	61 000 €
002- Résultat antérieur reporté	- €
TOTAL	1 987 712.48 €



En ce qui concerne la section d'Investissement, cette dernière est équilibrée à un montant de **1 255 363.20 €**

Du fait de la situation financière de la Commune les principaux programmes d'investissement prévus pour l'année 2017 feront l'objet d'un arbitrage sévère, néanmoins ces derniers peuvent se résumer comme suit :

- Finalisation du rond-point à proximité des équipements structurants naissants (foyer alternants, plateforme de formation, ...) avec la participation du conseil départemental du Puy-de-Dôme.
- Programme de voirie 2017 via un fond de concours à Combrailles, Sioule et Morge qui porte le marché public
- Réalisation du Plan d'Aménagement de Bourg pour une réflexion sur les futures pistes d'aménagements de la Commune et la valorisation de son patrimoine et son cadre de vie.
- Mise en accessibilité des bâtiments communaux.
- Réparation des WC dans le préau de l'école élémentaire, une première phase vise l'évacuation. Une étude de réfection sera effectuée dans un second temps.
- Études diverses.

IV- Stratégie financière pour les années à venir.

La stratégie financière décidée fin 2015 et appliquée en 2016 doit perdurer. En effet, l'analyse des comptes de la Commune permet de voir les premiers résultats positifs de redressement de la section d'investissement.

Le choix de préfinancer les investissements de 2017 aux taux très intéressants de fin 2016 et un arbitrage strict des dépenses pour 2017 laisse présager pour cette année des résultats similaires.

Cependant, l'effort demandé à la Commune pour participer au redressement du déficit public (Diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement) et l'augmentation constante de la participation communale au Fond de péréquation InterCommunale (FPIC) diminue de manière importante l'épargne brute de la Commune et donc sa capacité de désendettement.

Le Conseil Municipal ayant fait le choix de ne

pas augmenter les impôts locaux et devant faire face à une baisse de ses ressources n'a d'autres choix que d'arbitrer chaque dépense sur le fond si elle souhaite maintenir ce cercle vertueux. En effet, si le recours à l'emprunt reste une solution, ce dernier est à utiliser avec précaution. Le volume global d'emprunt « en capital » pouvant difficilement dépasser le montant remboursé chaque année sous peine d'augmenter le niveau d'endettement de la Commune.

Une priorité est donnée aux études pour tous types de projets afin de mieux cerner le chiffrage des opérations à mener et optimiser le financement des travaux pour l'année suivante.

2017 reste néanmoins une année charnière. Ce nouveau quinquennat apportera son lot de changement et de bouleversement dans la vie des collectivités territoriales et la place qu'elles sont appelées à prendre dans la société. Vos élus restent vigilants face à cet avenir incertain.



Reprise USGA

Depuis le mois d'août 2017, la commune s'est engagée dans le processus de reprise progressive de l'ensemble des équipements sportifs de l'USGA appartenant à l'entreprise Aubert&Duval. Ce transfert a été rendu possible par l'engagement d'une part de l'entreprise Aubert et Duval de prendre en charge un certain nombre de travaux avant la cession définitive et d'autre part grâce à une participation financière de la Communauté de Commune à hauteur de 80 000€ /an pour soutenir la commune dans la gestion de ces équipements. Le coût annuel de fonctionnement a été estimé à 130 000€, hors entretien courant des terrains de foot, assuré actuellement par L'USGA foot. Cette année de transition sous forme de commodat avec l'entreprise A&D a permis de

USGA

prendre la mesure de l'ampleur de la gestion d'un tel complexe, mais également de mieux connaître et comprendre les contraintes et le travail effectués par les sections et club utilisant ces installations. Nous sommes conscients que beaucoup de choses restent à faire ou sont imparfaites, mais nous nous étions engagés sur ce dossier à la condition que le fonctionnement reste identique à celui de 2016 pour des questions essentiellement budgétaires. Les incertitudes et les bouleversements politiques à tous les niveaux, ont conduit les élus de St Georges à précipiter un peu les choses, quitte à froisser ou être incompris de certaines personnes, mais les retards et autres remises en cause de projets importants, semblent aujourd'hui nous donner raison.

Informations Cartes Nationales d'Identité

Extension de la durée de validité des Cartes nationales d'Identité

Rappel : Les CNI délivrées à des personnes majeurs entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont prorogées de 5 ans sur le territoire national (sans accomplir aucune formalité).

Attention : Les présentes CNI ne peuvent faire l'objet d'un renouvellement ; les demandes sont systématiquement refusées par la Préfecture.

Seule exception pour renouvellement : un départ à l'étranger (avec preuve : réservation, billets d'avion...)

Première demande ou Renouvellement des Cartes Nationales d'Identité

Dans la mesure du possible, **réaliser la pré-demande en ligne sur :**

<https://passeport.ants.gouv.fr>

Vous devez alors vous présenter à la mairie de ST GEORGES DE MONS avec le **récapitulatif de la pré-demande en ligne** où apparaît le **numéro** de la demande, **l'encart pour coller la photo** et **apposer la signature**.

ou cerfa habituel à votre disposition en Mairie



Il est obligatoire de prendre un rendez-vous pour déposer son dossier au numéro suivant : 04.73.86.71.84.

La Médiathèque Relais de Saint-Georges-de-Mons

Quelques chiffres en 2016 :

- 3747 documents en fond propre
- 2944 prêts de documents
- 439 personnes inscrites et 209 lecteurs qui viennent régulièrement à la médiathèque
- 46 nouvelles inscriptions
- 2087 personnes sont venues à la médiathèque.

Les permanences sont assurées par une équipe de 12 bénévoles dynamiques « Les amis de la bibliothèque ». La médiathèque a participé au jury des lecteurs pour les adultes et au concours « A l'air livre » pour les 8 / 13 ans proposé par le réseau de lecture publique de Combrailles, Sioule et Morge.

Depuis novembre 2016, accueil de toutes les classes de l'école maternelle et primaire une fois par mois. Céline Desgeorges et Sylvie Dubois proposent des lectures animées aux enfants.

Les enfants dans le cadre des temps périscolaires se rendent à la médiathèque le jeudi après-midi.

Lors de l'assemblée générale du vendredi 7 octobre 2016, Jeanine Chevassus référente de la médiathèque cède sa place à Sylvie Dubois. Nous tenons à remercier chaleureusement Jeanine pour son fort investissement personnel.



Projets pour 2017 :

- Dans le cadre de l'évènement « le petit prince », la médiathèque accueillera une exposition « les explorateurs et le géographe » du 17 mai au 21 juin. Egalement un atelier d'assemblage tricot & crochet sera proposé le 30 mai. Au préalable, des personnes auront réalisé des carrés de 40 cm X 40 cm au crochet, au tricot. Pour les plus confiants, possibilité de réaliser des carrés à l'effigie des personnages du roman « le petit prince », d'Antoine de Saint-Exupéry.
- Le 16 juin, une journée d'animation (maquillage et spectacle) sera proposée aux enfants des écoles maternelle et primaire.
- Participation au jury des lecteurs et le concours « A l'air livre » du réseau de lecture de Combrailles, Sioule et Morge.



Enfin, pour répondre aux besoins du public, la médiathèque a élargi ses horaires d'ouverture au samedi matin de 9h30 à 11h30.

Pratique :

Heures d'ouverture :

Le Mercredi de 9h30 à 11 h30 et de 16h00 à 18h00 - Le Jeudi de 9h30 à 11h30

Le vendredi de 16h00 à 18 h00 - Le samedi de 9h30 à 11 h30

Contact : 04 73 33 36 84 ou biblio.saintgeorges@gmail.com



Patrimoine Église

Lors d'un inventaire du patrimoine paroissial réalisé en 2011 un enfant Jésus dit Krist Jésus était remis dans un local et le mécanisme ne fonctionnait plus (bras qui bougent et musique de chants de Noël).

Deux astucieux et bricoleurs conseillers municipaux décidèrent d'essayer de le remettre en marche !

Bernard Porebski réussit, avec dextérité, à le faire fonctionner à nouveau, Irène Reyne rénova les habits d'origine et Michel Chambon lui fit un lit douillet d'avoine et recréa une « cloche » en plastique et bois puisqu'après plusieurs recherches, nous n'avons pas trouvé de cloche en verre identique.

C'est ainsi que la DRAC est venu dernièrement voir ce superbe automate et nous attendons leur avis.

Félicitons cet ensemble de personnes qui se sont mobilisées pour faire revivre notre petit patrimoine.



La Résidence des Alternants « Saint Georges de Mons » a ouvert ses portes aux jeunes étudiants en alternance en septembre 2016 en lieu et place de l'ancien « Bâtiment des Célibataires » (BC1).

Soutenue financièrement par l'Etat - Groupe Caisse des Dépôts, le Conseil départemental, la Fondation Aubert & Duval, le Corum Saint-Jean, Manzat Communauté (Communauté de communes Combrailles Sioule et Morge), cette opération a représenté un investissement de 6 268 000 € pour Auvergne Habitat.

Idéalement située à 5 mn de l'Entreprise Aubert et Duval des Ancizes, cette nouvelle résidence de 80 logements, à l'architecture contemporaine, accueille les salariés, stagiaires, apprentis, intérimaires travaillant sur le territoire des Combrailles.

Le Corum Saint Jean peut aussi accueillir des groupes sur demande en fonction des disponibilités.

Le rez-de-chaussée est consacré aux espaces collectifs et aux locaux administratifs :

La cuisine et la salle à manger, le salon avec télévision sont mis à disposition des résidents ainsi que la bagagerie.

Les résidents disposent également : d'un local à vélo, une salle d'environ 40m² prévue pour les pratiques sportives, d'une salle de

Corum Saint Jean

La Résidence des Alternants « Saint Georges de Mons »



réunion d'environ 15 m² et d'une laverie résidentielle.

Les 3 étages de logements individuels s'organisent en 3 zones: 52 studettes d'environ 15 m² (équipées de WC et douche), 16 studios d'environ 20 m² (avec salle de bain et kitchenettes) et 4 colocations T5 d'environ 100 m² (avec pour chacune : 4 chambres avec lavabo, 1 séjour/cuisine, 1 salle d'eau et 2 sanitaires indépendants). Les chambres sont adaptées pour l'accueil de Personne à Mobilité Réduite.

Tous ces logements sont neufs et meublés, conventionnés APL (Résidence Sociale), toutes les charges sont comprises (eau, électricité, chauffage, taxe d'habitation, taxes d'ordures ménagères etc...).

Cette résidence est sécurisée par son système de contrôle d'accès par badge électronique. L'équipe du Corum Saint Jean vous propose des projets d'animation et son accompagnement avec un accueil de 8H00 à 20h00, des relais d'information sur les accès aux droits, des temps conviviaux, des sorties découvertes sur le territoire...

Cette résidence dispose d'un parking privatif et le WIFI est également proposé gratuitement à chaque usager.

Le Corum Saint Jean gère également deux autres résidences consacrées à l'accueil des alternants la résidence des Alternants « Saint-Louis » et la résidence des Alternants « Saint-Jean » à Clermont Fd.

**L'équipe du Corum Saint Jean vous accueille
à la Nouvelle résidence des Combrailles,
49 avenue de la Gare
à SAINT-GEORGES-DE-MONS.
Contact : 06 65 17 45 93 ou 04 73 31 57 00
(siège du Corum St Jean)
combrailles@corumsaintjean.fr**

Interdiction produits Phytosanitaires

La loi Labbé n°2014-110 du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national mentionne qu'à partir du 1^{er} janvier 2020, « Il est interdit aux personnes publiques [...] d'utiliser ou de faire utiliser les produits phytopharmaceutiques [...] pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles ou ouvertes au public et relevant de leur domaine public ou privé. »

A partir du 1^{er} janvier 2022, « La mise sur le marché, la délivrance, l'utilisation et la détention des produits mentionnés [...] pour un usage non professionnel sont interdites. »

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte a avancé l'interdiction pour les personnes publiques au 1^{er} janvier 2017 et y a intégré les voiries.

Les produits de biocontrôle, les produits qualifiés à faible risque et les produits utilisables en agriculture biologique restent autorisés.

La loi de transition énergétique avance également l'interdiction de l'utilisation de produits phytosanitaires par les particuliers à 2019. A cette date, la mise sur le marché, la délivrance, l'utilisation et la détention des produits mentionnés pour un usage non professionnel seront interdites.

Pour résumer ces textes de loi, cela veut dire qu'à partir du 1^{er} janvier 2017, les collectivités (les communes), ne pourront plus utiliser de produits phytosanitaires autrement qu'herbicides entre autres. Cette interdiction aura des conséquences immédiatement palpables car si l'on veut supprimer les mauvaises herbes sur les voies publiques par exemple, il faudra employer d'autres techniques (désherbage manuel, désherbage thermique, etc.. Il faudra intégrer pour les collectivités un coût supplémentaire, et certainement pour les citoyens accepter de voir quelques herbes folles en bordure de voies. D'autres techniques, comme le paillage, permettront de palier à ces produits pour les massifs floraux. C'est certainement une petite révolution qui nous attend, et qui attend les particuliers en 2019.



Belle réussite pour St Georges de Mons, village qui voulait réduire ses déchets !

TF1 a contacté le vice président du Sictom, Mr Claude Archaud, pour effectuer un reportage sur la commune concernant la réduction des déchets.

Depuis, France 3 Auvergne a réalisé un autre reportage en mettant l'accent sur l'implication des élèves (tri et réduction des déchets).

Depuis quelques années, plusieurs actions étaient menées par le SICTOM pour motiver les différents partenaires...

Les actions de prévention conduites sur la commune de ST Georges de Mons découlent d'une prise de conscience environnementale qui a probablement été boostée par les lois Grenelle, même si elles existaient avant. Ces lois ont eu le mérite de fixer les objectifs, ensuite, des structures comme le VALTOM ont permis de structurer une démarche pour tenter d'atteindre ces objectifs, c'est le cas du dispositif Organicité, initié par le VALTOM et son Président Laurent BATTUT.

Une fois la démarche structurée, les collectivités locales se la sont appropriée et l'ont déclinée sur le terrain grâce au SICTOM Pontaumur-Pontgibaud et la commune de St Georges.

En 2012, les élus de St Georges se sont donc immédiatement positionnés pour s'inscrire dans la démarche Organicité du VALTOM, aidés par le SICTOM Pontaumur-Pontgibaud pour mettre en oeuvre ce dispositif.

Si les élus de St Georges ont été sensibles à cette action, c'est avant tout parce qu'elle permettait de faire participer un maximum de personnes, du citoyen lambda aux professionnels, en passant par les enfants des écoles, la collectivité à travers ses agents et ses élus, le milieu agricole etc...

Ensuite il nous est apparu que la réduction des biodéchets était un axe qui pouvait motiver et intéresser l'ensemble des acteurs. En premier lieu, l'objectif était de réduire de façon significative l'apport de biodéchets en déchèterie ou mélangé avec les ordures ménagères. Le but est de contribuer, même modestement, à la maîtrise des coûts de collecte et de traitements des déchets en général et de ce type de déchets en particulier (ces coûts sont clairement explicités dans le dernier Mag du SICTOM).

Donc concrètement, les acteurs qui se sont engagés dans la démarche sont :

- Le magasin SUPER U dont les gérants Mr et Mme Turpin se sont fortement impliqués avec une démarche gagnant/gagnant. La réduction de ces biodéchets a permis de diminuer les coûts de collecte (relation professionnel/Sictom), la collectivité fournit le broyat et récupère le compost pour ses plantations (relation collectivité/professionnel).
- La collectivité elle-même à travers :
 - › Le compostage des déchets de la cuisine centrale : les élèves se sont impliqués et sous la houlette de Stéphanie et des agents des cuisines, ont évité de gaspiller la nourriture,



ont débarrassé les assiettes, pesé les déchets et versé dans les composteurs.

- › Les agents techniques se sont fortement impliqués dans la réussite. Pour composter correctement, il faut du broyat issu du broyage des branches élaguées sur les espaces communaux. Ce même broyat peut également être utilisé pour le paillage des plantations ce qui limite à la fois l'arrosage et la pousse des mauvaises herbes. Là aussi il y a une forme gagnant/gagnant, avec d'un côté le coût engendré, bien sûr par le travail supplémentaire demandé aux agents, mais avec la contrepartie de ne plus acheter le compost, le paillage et de limiter la consommation de l'eau et l'utilisation de produits comme les herbicides.
- › Les écoles à travers une sensibilisation des enfants dans le cadre d'une action conduite par le VALTOM. C'est un axe très important car on imagine qu'en

sensibilisant les enfants, ils seront de bons ambassadeurs auprès de leurs familles. Des actions particulières ont aussi été menées dans le cadre des TAP (temps d'activités périscolaires).

- › Une autre action entre agriculteurs et collectivité est très significative.
- › La commune de St Georges tond près de 10ha en haute saison et si l'on déversait ces déchets verts en déchèterie, cela correspondrait à un volume très important. Fort de ce constat, un partenariat avec certains agriculteurs nous permet de valoriser ces déchets par la formule du cocompost (mélange de gazon de fumier). Là aussi c'est gagnant / gagnant, d'un côté réduire les apports en déchèterie donc participer à la maîtrise des coûts et côté agriculteurs, profiter de cette matière azotée pour limiter les intrants chimiques. La collectivité participe donc modestement à une agriculture plus respectueuse de la nature.



- › Une action a également été mise en place au camping municipal où il est proposé aux vacanciers de participer à la démarche en compostant leurs biodéchets. Cette action a davantage un aspect pédagogique et une image de marque pour un public extérieur au territoire.
- › Ensuite il y a les actions menées auprès des particuliers, que ce soit avec le compostage au pied d'immeubles ainsi que toutes les sensibilisations du jardinage au naturel conduites par le SICTOM.



En résumé pour conduire une telle démarche, il faut arriver à mobiliser un maximum d'acteurs et que chacun y trouve un intérêt ou une motivation. Il faut aussi se faire aider car les choses ne s'inventent pas et nous remercions les bureaux d'études qui nous accompagnent Charles Brault et le maître composteur Pierre Feltz.



Nomination Jean Dugourd

Jean Dugourd nommé chevalier de l'Ordre National du Mérite

Jean Dugourd, président du Moto-Club de l'USGA depuis 45 ans, président de la commission de contrôle antidopage à la Fédération française de motocyclisme à Paris et élu à cette Fédération depuis 20 ans, vient d'être nommé au grade de chevalier dans l'Ordre National du Mérite au titre du contingent du Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports.



André Maurice

André Maurice a assisté à l'inauguration de la réhabilitation de son quartier par l'Ophis.

Il habite ici depuis août 1981. Dans son salon, un pan entier de mur est consacré à sa femme, et sa famille. Mais son logement à lui n'a pas été refait. C'est en concertation avec la mairie et l'Ophis que cela a été possible.

Il faut dire qu'André Maurice est né le 30 novembre 1919 et comme il dit, à son âge, sa tranquillité est primordiale, il a donc pu rester dans ses murs sans le stress de devoir temporairement déménager. C'est qu'ici, il est heureux.

Pourtant, il n'est pas originaire du secteur. Après une carrière au Prisunic, où il a travaillé avec son épouse, malheureusement décédée 13 ans, il prend sa retraite en 1979. Il a alors vécu jusque là à Chamalières. Mais comme il le dit, il n'est pas «fana de la plaine» et quand il se balade, il préfère la montagne et la demi montagne. Puis voilà qu'un jour, sur le quotidien La Montagne, une annonce attire son attention, deux pavillons à louer à Saint Georges de Mons.

Il n'a pas hésité longtemps et le calme et la tranquillité du coin l'ont séduit. Une belle ambiance de quartier aussi avec des groupes qui se réunissaient dehors pour discuter, des voisins toujours serviables, ceux d'origine marocaine l'ont souvent régaler de pain et de dattes et lui ont été d'une aide précieuse à certains moments de sa vie.

Aujourd'hui, c'est un peu différent, il connaît beaucoup moins ses voisins, il faut dire qu'il sort moins. Pourtant, André a toujours bon pied, bon œil, il a appris à prendre soin de lui avec 20 minutes de gymnastique quotidienne tous les matins, quelques sorties au restaurant où il a ses petites habitudes, il lit beaucoup de documentaires politiques, s'intéresse à l'actualité, et conduit toujours sa voiture.

Il fait bon vivre aux Villageoises ...



voilà

M a i s

Rénovation aux Villageoises

39 logements réhabilités aux Villageoises, route des Richards, ont été inaugurés en présence de Valérie Bernard, présidente de l'OPHIS, de Christine Pirès Beaune, Clémentine Raynaud, du 1er adjoint Claude Archaud, d'élus et des différents prestataires.

Le projet de réhabilitation a débuté en 2011 suivi d'un diagnostic logement par logement et le choix des prestations a pu s'établir (changement des chaudières individuelles à gaz, de la distribution du réseau de chauffage et des groupes de ventilation, des appareillages sanitaires), Des embellissements ont été réalisés dans la plupart des logements (revêtements de sols, papiers peints, peinture...).

D'importants travaux extérieurs tels les réseaux sous voirie, la voirie refaite à neuf, l'aménagement des espaces verts et la création d'un parc de jeux pour les enfants ont valorisé l'aspect général du lotissement.

Les travaux ont duré 21 mois pour un coût total de 3.519.700 €





Civisme

Cette notion est parfois mal traitée.

Et pourtant...

Il faudra prendre en compte
**l'interdiction des produits
phytosanitaires.**

Veillez stationner sur les lieux réservés à cet usage et laisser les trottoirs en priorité aux enfants, aux piétons accompagnés de poussettes d'enfants, aux personnes âgées ou handicapées, aux piétons tout simplement !

Des **bornes canines avec sacs plastiques et poubelles** sont installées dans le parc Hom et au jardin d'enfants pour **ramasser les déjections** de nos amis les chiens et jeter papiers, cartons, canettes etc.

Pensez que les **travaux de bricolage ou de jardinage** réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils sont susceptibles d'occasionner une gêne pour le voisinage (tondeuses, tronçonneuses, scies, etc...)

Horaires d'utilisation :

- Du lundi au vendredi de 8 h à 20 h.
- Les samedis de 9 h à 19 h.
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Tout feu de végétaux est interdit du 1^{er} juillet au 30 septembre.

Le brûlage des végétaux n'est pas recommandé dans les jardins, il faut penser au broyage des branches pour obtenir du paillage et au compostage des déchets. **Transporter ses déchets verts à la déchèterie des Ancizes : Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.**

Au cimetière, des containers sont disponibles à l'extérieur, devant le mur, veuillez y déposer vos fleurs fanées et éviter de créer une décharge vers les points d'eau.

Merci

Fête des Voisins

Ambiance toujours aussi conviviale à la Croix Gail.



Fontmartin réunit les voisins à table

Ensemble. Fontmartin a réuni ses voisins autour d'un tajine. Chacun a préparé sa spécialité, entrée ou dessert. La journée, très conviviale, sera reconduite en 2017.



La Croix de Pierre réunit les voisins

Convivialité. Pour la quatrième année, les voisins de la Croix-de-Pierre se sont rassemblés pour partager un apéritif dînatoire. C'est toujours dans la bonne humeur et l'entraide que se déroule cette journée, un moment très convivial fait de rencontres entre anciens et nouveaux voisins.



Transports Jours de Foire



Un transport gratuit par minibus, assuré par vos élus, est mis en place pour se rendre à la foire de St Georges de Mons le dernier Jeudi de chaque mois.

Il est réservé aux personnes qui n'ont pas de moyens de locomotion et dans la limite de 20 places (premiers inscrits).

Suivant le nombre de personnes inscrites en mairie

(tel : 04 73 86 71 84) avant le mardi 17h précédent le jours de foire, les heures aller/retour vous seront précisées sur les créneaux horaires 9h/10h, 10h/11h, 11h/12h.

(7 personnes maxi par trajet sur 3 zones de ramassage définies)

Sorties Découverte

Le Maire de St Georges de Mons, en collaboration avec NENOT INTERTOURISME, envisage de mettre en place des sorties découverte du territoire à partir du printemps 2017.

Les premières sorties prévues seront :

la Foire de Giat, aux dates suivantes :

Samedi 11 Mars

Samedi 15 Avril

Mercredi 9 Août

Samedi 16 Septembre

Lundi 2 Octobre

Les rendez-vous départ prévus :

- 9 h Manzat (Place salle des fêtes)
- 9 h 05 La Varelle (carrefour)
- 9 h 10 Vitrac (lavoir)
- 9 h 20 Queuille (église)
- 9 h 25 St Georges (mairie)
- 9 h 30 Les Ancizes (place en face du foyer rural)

Départ de Giat à midi

Prix 10 € par personne à payer au conducteur

Un minimum de 18 personnes est demandé pour que le départ soit assuré.

Inscription par téléphone au 06 22 83 15 87

D'autres destinations seront proposées ultérieurement suivant le succès obtenu.



Pour toutes vos questions en matière de rénovation énergétique, location ou vente de logement, projet immobilier, simulation financière ou fiscale, travaux, dans le logement collectif ou individuel

Demandez des conseils d'experts avant d'agir !

Contactez le guichet unique gratuit, neutre et indépendant

ADIL du Puy-de-Dôme / Espace INFO ÉNERGIE

Par courrier, courriel, téléphone, à la **Maison de l'Habitat** (Clermont-Ferrand)
Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, sauf le lundi matin.

Des permanences juridiques sont assurées dans cinq villes du département :

- AMBERT : Le 4^e mercredi de chaque mois, de 10h à 12h et de 13h30 à 16h.
- COURNON : Les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois, de 9h à 12h.
- ISSOIRE : Les 2^e et 4^e jeudis de chaque mois, de 9h à 12h.
- RIOM : Les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois, de 9h à 12h.
- THIERS : Les 1^{er} et 3^e vendredis de chaque mois, de 14h à 17h.

Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République - 63100 CLERMONT-FERRAND
04 73 42 30 75 - contact@adil63.org - www.adil63.org

Location de salles

Salle des fêtes :

Repas et banquets (utilisation supérieure à 12 heures dans la limite de 60 heures) :

- Associations de la commune : Gratuit.
- Particuliers de la commune : 150 €
- Personnes ou organismes extérieurs de la commune : 240 €

Repas et banquets (utilisation supérieure à 3 heures dans la limite de 12 heures) :

- Associations de la commune : Gratuit.
- Particuliers de la commune : 60 €

Personnes ou organismes extérieurs de la commune : 90 €

Nouveau règlement d'utilisation de la salle des fêtes et des autres salles municipales

Ce dernier intègre maintenant une procédure d'état des lieux avant et après l'utilisation des salles ainsi que la notion d'utilisations multiples sur un même week-end.

Dépôt de garantie

Les personnes privées sont soumises au versement d'une caution dans les conditions suivantes :

- Location de la salle des fêtes (habitant de la commune) : 300 €
(si utilisation de la sono : + 100 €)
- Personnes ou organismes extérieurs de la commune : 350 €
(si utilisation de la sono : + 100 €)
- Utilisation salle de réunion sous la mairie : 50 €

Un chèque à l'ordre du trésor public est remis lors de la réservation. Ce chèque sera restitué après utilisation de la salle, s'il n'y a pas eu lieu de mettre en œuvre les dispositions stipulées dans le règlement pour défaut de nettoyage des salles, de dégradations, ou de matériel manquant.

Assurances

Pour toute utilisation de salle, l'utilisateur fournit une attestation d'assurance en responsabilité civile.

Commissions

Voirie Cadre de vie Assainissement, Urbanisme

Responsable :

M. Claude Archaud

Membres :

Mmes Amandine Rougier,
Florence Manaranche,
Joëlle Gatignol,
Mrs Vincent Cercy,
Patrice Bourdarot,
Michel Chambon,
Robert Fessler.

Fonctionnement

Personnel

Pas de changement au sein des services techniques pour le personnel titulaire. Toutefois afin de pallier certaines absences pour cause de maladie, William Beury a été repris en CDD.

Matériel

En 2016, nous avons dû racheter une grande partie de notre outillage électroportatif, consécutivement au vol perpétré dans les locaux des services techniques, pour un montant de plus de 10000€. L'assurance nous a remboursé environ 9000€. En fin d'année nous avons également acquis un petit véhicule type utilitaire pour un montant de 7000€.

Voirie

Comme indiqué dans le précédent bulletin l'entretien de la totalité de la voirie communale a été transféré à la communauté de communes avec la possibilité à chaque commune d'abonder l'enveloppe intercommunale. En 2016 l'enveloppe intercommunale s'est élevée environ à 50000€ à laquelle la commune de St Georges à rajouter environ 10000€ de fond de concours. Par rapport au programme envisagé dans le bulletin 2016, nous avons volontairement limité le budget voirie afin de ne pas pénaliser les finances de la commune.

Voirie intercommunale (programme 2016)

- Réfection de la traverse des Girauds en partenariat avec la commune de Chapdes-Beaufort
- Rue des sports suite aux travaux d'assainissement effectués par nos services techniques et à l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques géré par le SIEG.
- Route de La Feuillade
- Route des Mas à la Bussière
- Divers petits points sur la commune dont le principal à la Cité de Gourdon.

Programme voirie 2017

Au moment de la rédaction de ce bulletin le programme 2017 n'est pas encore totalement

arrêté, mais il devrait a priori traiter les lieux suivants sachant qu'il faudra probablement procéder à des arbitrages en fonction du budget alloué par la nouvelle Communauté de communes (a priori environ 40 000€) et les possibilités budgétaires communales.

- Village de La Bussière
- Route du Vernet en direction du RD61
- Traverse des Richards vers le RD19 en passant à proximité de Villevieille
- Route de Gourdon
- Route des Besses

Voirie départementale 2017

Comme vous l'avez sans doute remarqué, l'aménagement à proximité de SUPER U est enfin réalisé en partenariat avec le Conseil Départemental pour un montant de 216000€ dont 100000€ à charge de la commune. Ces travaux devraient améliorer la circulation et la sécurité dans ce secteur.





Cadre de vie

Concours « Maisons fleuries »

Comme chaque année la commune organise un concours « Maison Fleuries ». Il n'est pas nécessaire de s'inscrire pour y participer, le jury passera sur l'ensemble de la commune courant juillet. Si des personnes souhaitent faire partie du jury, elles peuvent se faire connaître en mairie.

Résultats concours 2016.

- Mr et Mme MATHIEU Albert, La Vauzaine
- Mr RICHARD Daniel, La Vauzaine
- Mr et Mme RAYNAUD Dominique, La Bussière
- Mme PARRY Marie Louise, Montbuisson

- Mr et Mme FARRY Robert, Mouly
- Mme BOUCHET Monique, La Rochebouton
- Mr et Mme PAILHOUX Jean-Michel, Les Richards
- Mme FATELA Delphine, Les Richards
- Mr et Mme MACHEBEUF Bruno, Les Richards
- Mr et Mme MEUNIER Claude, 5 Richeuneunier
- Mr et Mme CHAPPEX Jérôme, 17 Rue de la Croix Gail
- Mme FOUGERE Andrée, La Croix de Pierre
- Mr KOENIG Maxime et Mme DEVIDA Elodie, 25 La Croix de Pierre
- Mme MARCELA Madeleine, Rue du Bel Horizon
- Mr et Mme ROUEL Alain, Courteix
- Mr et Mme NONY Gérard, Fontmartin
- Mme PARRY Lydie, Avenue des Sports
- Mme LEIRAS Clara, Rue des Rosiers
- Mme FRETOUTLY Marie-Thérèse, Villevieille
- Mr et Mme DEFER Henri, La Bussière



Aménagements réalisés en 2016

Finalisation de l'installation de l'aire de jeux d'enfants à Bel-Horizon.
Installation d'une aire de jeux au lotissement des Villageoises

Aménagements envisagés en 2017

Terrain de pétanque au village du Mazal

WIFI et Fibre Optique

Comme annoncé dans le précédent bulletin 2 bornes WIFI publiques ont été installées, l'une sur le fronton de la poste et l'autre au niveau du camping (celle-ci n'étant opérationnelle seulement durant les périodes d'ouverture du camping).

La Fibre Optique va bientôt arriver sur St Georges, à l'automne les premiers gros équipements seront installés (nœuds optiques) et courant 2018 le déploiement vers les particuliers débutera et s'échelonnera jusqu'en 2020 pour l'ensemble de la commune. Là aussi des repérages et certains travaux devront avoir lieu la nuit. Ne vous en inquiétez pas !

Assainissement

Assainissement 2016

Pas de gros travaux d'assainissement durant l'année 2016 sinon la finalisation des travaux rue des sports et divers raccordement de particuliers.

Une petite extension de réseau a tout de même été réalisée impasse Jean Moulin afin de raccorder une nouvelle habitation et éventuellement 4 prochains lots.

Il est important de rappeler que dorénavant, les **personnes qui ont un assainissement autonome** n'étant pas aux normes (Diagnostic

SPANC fait par la SEMERAP), peuvent percevoir des aides du Conseil Général et de l'Agence de l'eau afin de réaliser les travaux nécessaires à la mise

en conformité de leur installation d'assainissement. Le montage des dossiers est réalisé par la SEMERAP. Vu le nombre important de dossiers sur le territoire du Syndicat SIOULE et MORGE, priorité est donnée aux cas les plus polluants. Sachant également qu'un dossier qui n'est pas retenu l'année en cours, peut être reprogrammé l'année suivante. N'hésitez pas à vous rapprocher des services de la mairie pour avoir tous les renseignements. Pour l'instant le **montant des subventions est très intéressant**, il convient donc de profiter de cette opportunité.



Assainissement 2017

Le diagnostic complet de nos systèmes d'assainissement collectif et principalement de nos réseaux est désormais entré dans sa phase opérationnelle. Rappelons que cette étude est obligatoire pour que nous puissions continuer à percevoir des aides financières de l'Agence de l'Eau. Le coût de l'étude est d'environ 50 000€ subventionné à 80% par le Conseil Départemental et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Il est probable que durant les prochains mois vous soyez témoins de personnes effectuant des relevés au cours de la nuit sur les réseaux d'assainissement. Ne vous inquiétez pas et n'appellez pas la gendarmerie (qui est d'ailleurs au courant).

Ces relevés nocturnes sont nécessaires pour repérer les entrées d'eau parasites et périodes de faible consommation des particuliers.

En ce début d'année, nos services techniques ont repris la totalité du réseau d'assainissement du camping. Ce réseau en tuyaux béton avait très mal vieilli probablement en raison des mouvements de terrain fait essentiellement de remblai. Afin de prévoir une évolution du type d'hébergement du camping, des tabourets de branchement ont été mis en attente ainsi qu'une distribution de l'eau potable vers d'éventuelles structures d'hébergement comprenant coin cuisine et sanitaires. Ces travaux ont ainsi pu être réalisés en régie grâce à l'implication de nos agents ce qui a permis d'en limiter le coût, soit moins de 20 000€.



Environnement

Zones Humides

Attendue depuis plusieurs années (la commission avait été désignée en début de mandat), l'étude conduite par le SMADC pour identifier les zones humides a débuté en début d'année. Il faut bien savoir que l'identification des zones humides n'est pas une demande des communes mais de l'Etat qui doit établir une telle cartographie pour se mettre en règle avec la loi sur l'eau de 2006 consécutive à la directive Européenne. Une première cartographie des zones humides potentielles a été transmise aux communes (établie selon certains critères, comme la couleur de photos aériennes entre autres). Après une

information et une sensibilisation des membres de la commission par les techniciens du SMADC, ceux-ci sont allés sur le terrain pour vérifier la pertinence de la première cartographie. Ce travail a permis d'éliminer certaines incohérences, Il faut souligner le gros travail des bénévoles qui ont parcouru l'ensemble de la commune souvent à pied dans des secteurs plus ou moins accessibles et qui ont fait ce travail de façon remarquable et en toute indépendance et impartialité. Durant l'été les agents du SMADC se rendront avec les propriétaires sur le terrain pour valider ou non, avec des moyens scientifiques, le caractère humide de telle ou telle zone. Ensuite dans le courant de l'automne leur travail sera présenté lors d'une réunion publique où chacun s'exprimera. Le but est de finir ce travail pour la fin d'année.

Urbanisme

2017 devrait voir enfin la fin de la rénovation du quartier « des Villageoises » par OPHIS, reste une dizaine de logements à réattribuer. Divers projets de lotissement sont toujours à l'étude mais sont conditionnés par l'acquisition de terrains privés. Afin d'avoir une meilleure vision de l'évolution de notre commune



à l'horizon des 20 ou 30 ans à venir, il nous a paru nécessaire de réactualiser le P.A.B. (Plan d'Aménagement de Bourg) pour mieux cerner les problèmes liés au commerce, aux services, à la circulation (automobile et piétonne), au zonage, etc. Cette étude est en cours, elle est conduite par le cabinet « Descoeurs » et devrait être finalisée d'ici la fin de l'année.

Responsable :
Mme Jacqueline ROGER

Membres :
Mmes ABERRAN Randa
COUTO Pauline
HERNANDEZ Elodie
GIRAUD Patricia
Mr DENEUX Roger

Éducation Culture Communication

Éducation

Sortie scolaire à Lespinasse et au Musée de la Résistance de St Gervais d'Auvergne

À l'invitation de son Président Mr Claude Courtadon, l'association «Souvenir de Lespinasse» a reçu les élèves de CM1/CM2 de l'école élémentaire de St Georges de Mons.
« C'est en quelque sorte une leçon d'histoire sur le terrain qui leur permet de faire le lien entre ce qui est écrit dans les livres et les évènements qui se sont déroulés près de chez eux ».

Ensuite les enfants accompagnés de leurs enseignantes, des parents d'élèves sont allés visiter le Musée de la Résistance à St Gervais où Mr Picandet (bénévole du Musée) leur a longuement expliqué l'action de la Résistance en Combrailles et du devoir de mémoire



envers ces Femmes et ces Hommes qui ont parfois sacrifié leurs vies.

« Les membres de l'association veulent être des passeurs de mémoire vers les jeunes générations.

C COURTADON





Éducation physique sportive (EPS),

Par l'intermédiaire de l'éducateur sportif Sylvain Belli, la mairie a mis en place un diaporama sur :

- Comment être en bonne santé et pourquoi faire du sport ?
- Ce qu'apporte le sport à la santé ?



Un diaporama et des vidéos ont été présentés aux élèves du CP au CM2 et ULIS et ils ont pu échanger avec les enseignants et l'éducateur sportif.

Les enfants ont compris que l'on est plus résistant lorsqu'on pratique régulièrement du sport, il aide à lutter contre l'obésité, les somnolences et qu'en plus bien dormir est



important pour bien travailler à l'école. Ils ont appris que se laver régulièrement les dents permet d'avoir une dentition saine et de fréquenter moins le dentiste.

Les enfants du cycle 3 ont pratiqué un nouveau sport : le Kinball (sport Québécois).

Temps d'activités périscolaires (TAP)

Les TAP pratiqués à Saint Georges de Mons proposent gratuitement une vingtaine d'activités différentes aux enfants, de l'école maternelle à l'école primaire.

25 intervenants leur permettent de découvrir de nouvelles activités. Les uns viennent d'un milieu associatif, d'autres font partie du personnel communal ou intercommunal, du Centre de Loisirs et certains viennent de l'extérieur. Les activités sont riches et variées : artistique (sculpture, couture, vidéos), musicales, théâtre, découverte du patrimoine, danses, activités de création ainsi que sportives (tennis, foot, volley). Nous devons remercier tous ces intervenants qui permettent aux enfants de découvrir ce qui sera peut-être leurs nouvelles passions !



Plantation des arbres à EcoTitanium par les élèves du CP CE1/CE2

Les élèves de primaire de Saint-Georges-de-Mons et des Ancizes sont venus sur le site pour jouer aux apprentis jardiniers et ainsi poursuivre la démarche initiée l'an passé.

Le 28 novembre, 66 élèves de l'école de Saint-Georges-de-Mons, issus des classes de CP, CE1 et CE2 se sont rendus sur place. Etaient également

présents, le maire de Saint-Georges-de-Mons, M. Chanséaume, Mme Martin, directrice de l'école, ainsi que les enseignants et parents d'élèves.



Le 1^{er} décembre, c'était au tour de l'école des Ancizes de faire de même avec 54 élèves issus des classes de CP, CE1 et CE2. Le maire des Ancizes, M. Manuby, Mme Mège, adjointe au maire, Mme Gomot, directrice de l'école ainsi que les enseignants et parents d'élèves se sont joints à cet événement.

Cette démarche répond à deux axes majeurs pour EcoTitanium :

- poursuivre son implication environnementale : l'implantation de l'usine a été réfléchi de manière à respecter intégralement le territoire, prenant en compte les caractéristiques de la faune et la flore existantes. La plantation d'arbres s'inscrit donc dans la suite logique de la prise en compte de l'environnement proche d'EcoTitanium et sa valorisation.
- sensibiliser et familiariser un jeune public aux activités de l'entreprise ainsi qu'à sa capacité à innover est une démarche de proximité que l'entreprise souhaite privilégier.

Pour mener à bien cette plantation, EcoTitanium s'est rapproché d'Auvergne Jardinerie, pépiniériste de Saint-Georges-de-Mons, qui fournit et livre 40 arbres d'essences différentes : noisetiers, hêtres, sureau, charmes. Les Transports Meunier ont pris en charge le transport des élèves pour se rendre sur le chantier.





Culture

Une exposition de l'atelier de peinture de Mr Pitulat (amicale laïque des Ancizes) se tiendra au Musée Martin Pailhoux du jeudi 13 juillet 2017 au 22 juillet 2017.

Une exposition sur le Patrimoine communal (église et commune) se déroulera au Musée Martin/Pailhoux du samedi 5 Août 2017 au samedi 19 Août 2017.

Dans ce cadre, la commission Culture, organise le mardi 8 Août de 15h à 17h, une visite accompagnée par Renée Couppat, guide de pays. Elle commentera, dans une visite guidée de 2h, l'histoire et le Patrimoine de St Georges.

De la légende de St Georges terrassant le dragon à la pierre du crieur, des meules à chanvre aux aciéries, de l'église à la mairie en passant par le monument aux Morts, le parc Hom et les écoles, c'est tout le patrimoine communal et collectif qui sera présenté durant cette balade. Dans le bourg il y a également quelques curiosités naturelles et quelques plantes utiles, pratiques ou gourmandes à portée de mains.

Cette visite sera aussi une occasion, pour les parents d'élèves, de découvrir le contenu de l'activité « patrimoine et environnement » proposée aux élémentaires par Renée Couppat lors des TAP.

Et pour terminer cet été culturel et artistique, l'atelier d'aquarelles de Manzat exposera du samedi 26 Août au samedi 2 septembre 2017 au musée Martin Pailhoux.

Les jours et horaires d'ouverture de ces expositions seront indiqués par affichage chez les commerçants et à la mairie.



Jeunesse Vie Associative Festivités

Saint-Georges en fête !

Cette année, c'est avec le Soleil que nous avons pu profiter de la fête patronale.

Organisée en collaboration avec les Conscrits et le Comité des Fêtes de Saint-Georges, elle s'est ouverte au plus grand nombre grâce aux diverses

activités qui étaient proposées.

La bénédiction des brioches, puis la dégustation de crêpes lançaient le début des festivités le vendredi 21 en soirée. La nuit a ensuite été animée par le bal des conscrits.

« L'Aventure Gourmande »,

avec ses dégustations à l'aveugle, a intrigué quelques papilles alors que les plus courageux profitaient d'une randonnée conviviale le samedi 22 au matin, puis les jeux organisés pour les enfants par le Clalage le samedi après-midi leur ont permis de remporter quelques tickets de manège, offerts par le Comité des Fêtes. En soirée, la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice ont proposé un spectacle haut en couleur, sans oublier le bal du Comité des Fêtes qui s'est poursuivi jusqu'au bout de la nuit !



Enfin, le dimanche matin, la messe des Conscrits, le dépôt de gerbe au monument aux morts, puis le verre de l'amitié offert par le Comité des Fêtes et animé par l'Union Musicale furent autant d'occasions de partager de bons

moments. L'après-midi, nous avons remonté le temps en regardant, émerveillés, les vieilles voitures de l'Association Combrailles Auto-Rétros (C.A.R., que nous remercions chaleureusement), défiler dans le bourg, au son des chansons d'Aline, installée

dans la cour de l'ancien groupe scolaire. Cette belle journée a également été rythmée par le premier tour des élections présidentielles, qui, exceptionnellement, se déroulait au Musée Martin Pailhoux.

Évidemment, les nombreuses attractions foraines ont également fait le bonheur des plus jeunes tout au long du week-end.

Pauline COUTO



C.C.A.S.

Centre Communal
d'Action Sociale

Membres :

CHANSEAUME Camille,
VALANCHON Annie,
ROUGIER Amandine,
FESSLER Robert,
MATHIEU Rémi,
FATELA Delfina,
DEJEAN Valérie,
PEYROT Claude,
NOBLET Amédée,
LOTZ Michel,
POULET Edmond,
PRADEL Michèle,
MURAT Christiane,
COLOMBIER Marie-Noëlle.



Repas annuel des 70 ans et plus

Chaque année, le centre communal d'action sociale convie les aînés de la commune (70 ans et plus) à un repas avec animation. Ce dimanche 1^{er} mai 2016, la bonne humeur était de mise, pour les 161 convives venus partager ce moment festif.

Pendant le repas, les plus dynamiques ont investi la piste de danse au son de la musique de la chanteuse « Aline ». Les membres du centre communal d'action sociale remercient le comité des fêtes de Saint-Georges-De-Mons pour leur dévouement.



Collecte de la banque alimentaire

Les 25 et 26 novembre 2016 à la sortie des caisses du supermarché, les bénévoles ont invité les clients au geste solidaire. Ainsi, 1255 kg de denrées alimentaires ont été

collectées grâce à la générosité des citoyens. Ainsi, 20 familles démunies et domiciliées sur la commune bénéficient de ces produits.

Colis de Noël 80 ans et +

Fin décembre 2016, les élus et membres du centre communal d'action sociale, ont ouvert le bal de la distribution des colis de

noël aux 183 séniors de la commune : début d'un marathon qui s'est terminé normalement le 23 décembre !

Bâtiment et Patrimoine communal

Président :

Mr CHAMBON Michel

Membres :

Mr POREBSKI Bernard,
Mme VALANCHON Annie,
Mr BOURDAROT Patrice,
Mr FESSLER Robert,
Mme MANARANCHE Florence

Mairie – Salle des Fêtes :

Une étude par un cabinet d'architecte est en cours pour une modification WC Public et un aménagement de sanitaire dans la salle des fêtes pour les PMR (Personnes à Mobilité Réduite).

École Élémentaire :

La modification et le remplacement des portes du préau ont été réalisés.

La construction d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite pour le préau et les salles de classe élémentaire et maternelle sont en cours.

Le remplacement par des fenêtres isolantes s'est déroulé pendant les vacances de Novembre. D'autres travaux de rénovation et PMR sont à prévoir.



Eglise :

Un dossier de mises aux normes électriques, chauffage, alarme incendie et accès pour les PMR devra être déposé. L'installation d'un paratonnerre sur le clocher s'avérerait nécessaire.

Toilettes école élémentaire :

La réparation des toilettes sera réalisée et un devis de rénovation des toilettes et bureaux des directions est prévu au budget 2018.



Éducation

École Maternelle

En raison de la fermeture d'une classe et du départ en retraite de la directrice Madame Vallet, c'est avec une toute nouvelle organisation que l'école maternelle a ré-ouvert ses portes en septembre.

Les 51 élèves de petites, moyennes et grandes sections ont été accueillis par les deux enseignantes déjà en place : Caroline MACHADO et Karine NONY, nouvelle directrice.

La fermeture de classe a entraîné le partage des petites sections en deux, afin d'équilibrer les effectifs et a permis de dégager un espace propre à la sieste des enfants dans la salle du haut.

À la rentrée de janvier, quatre TPS sont venus porter l'effectif global à 55 élèves.

L'axe majeur du projet d'école pour cette année étant le langage oral et écrit, nous sommes allés visiter la médiathèque de Manzat où les enfants ont pu découvrir ce lieu ainsi qu'écouter des histoires. Dans le même esprit, nous sommes accueillis chaque mois par deux personnes bénévoles de la médiathèque de Saint Georges qui mettent en scène des albums.

Afin de sensibiliser les enfants à l'art du spectacle vivant, nous avons assisté en décembre à un spectacle de la compagnie Chamboulouthéâtre intitulée «Trois histoires comme ça».

Au mois de février, à la Viouze, dans le cadre du festival «Contes et raconte» initié par le Clavage, nous avons vu un spectacle de la compagnie Attrape



Sourires intitulé «Houps».

Enfin, début avril, nous nous sommes rendus à Cournon dans le cadre du festival Puy de Mômes pour découvrir un spectacle de marionnettes à fils : « L'Évadée » par la Compagnie Teatro Colondrino.

D'autres projets sont à venir : une initiation rugby en mai, une journée orientation en juin ainsi qu'une belle rencontre à Saint-Hilaire La Croix autour des arts et du patrimoine culturel en Combrailles.

Enfin l'année se terminera par la traditionnelle fête des écoles le 30 juin.



École Primaire

Voici un petit bilan des activités marquantes passées ou à venir pour cette année scolaire 2016-2017...

Les activités autour du livre

Cette année, les classes de CP, CE1, CE2 et CM1 (avec des enfants d'ULIS intégrés en CP et CE2) sont allées régulièrement à la bibliothèque de Saint Georges de Mons. Les enfants ont apprécié ces visites qui ne se résumaient pas seulement à l'emprunt de livres puisqu'elles étaient à chaque fois enrichies par la rencontre avec un livre en particulier. Les enseignantes remercient les deux bibliothécaires bénévoles Mesdames Desgeorges et Dubois pour leur investissement.

L'échange autour du livre constituera d'ailleurs un travail sur toute l'année puisque toutes les classes de l'école participent au prix des Incorruptibles. Il s'agit de lire plusieurs livres pendant l'année, d'en discuter, puis chaque enfant vote pour son livre préféré.

Puis, en cette fin d'année, toutes les classes de l'école élémentaire auront également un moment privilégié à la médiathèque de Manzat : visite et chasse au trésor permettront aux enfants de mieux se repérer dans ce lieu et leur donneront sûrement envie d'y retourner en famille (inscription gratuite).



Spectacle années 80

Les classes de CE2, CM1 et CM2 ont été associées à la célébration des 80 ans de l'Union Musicale des Combrailles. Les enfants pouvaient participer à un spectacle donné deux soirs de suite : les vendredi 24 et samedi 25 mars au gymnase de Manzat. Ce spectacle avait pour thème les années 80 et les enfants qui y participaient ont chanté quelques chansons du répertoire de cette époque devant un public nombreux.

Manu Falvard, notre intervenant en musique, a fait le lien avec l'Union Musicale des Combrailles et a également mis ses compétences musicales à contribution pour arranger bien des chansons de ces années-là afin qu'elles puissent être jouées, chantées.

Projet Land Art à la Chartreuse

Toujours dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturel désormais intégré au programme, les classes de CE1, CM1 et ULIS participent à un projet de land art proposé par l'association des Amis de la Chartreuse. Il s'agit, en effet, d'intégrer sur le site de la Chartreuse Port Sainte Marie des productions artistiques réalisées par les élèves. Ce projet a rencontré un vif succès puisque 16 classes environ y sont inscrites. Les 3 classes de notre école se sont rendues le jeudi 30 mars sur le site de cet ancien monastère afin de s'imprégner de ce patrimoine local. Puis chaque classe bénéficiera des conseils d'un artiste plasticien, Jérôme de Sousa.

Nous remercions l'association des Amis de la Chartreuse pour cette initiative très enrichissante pour nos élèves.

Toutes les réalisations artistiques des classes participantes seront visibles dès le 24 juin et ce, tout au long de l'été sur le site de la Chartreuse. N'hésitez pas à vous y rendre et pourquoi ne pas en profiter pour y randonner...



Sciences

Dans un tout autre domaine, les CP, CE1 sont allés à l'école des sciences le 10 mars. Ils ont travaillé sur le thème : « Les apports alimentaires de l'être humain ». Tout en fabriquant du pain, ils se sont interrogés sur ce qui provoque des trous dans la mie du pain et sur l'origine de la farine. Ils ont découvert également que l'eau est présente dans beaucoup de nos aliments.



Quant aux CM1, ils y sont allés le 20 mars dans le cadre d'un projet scientifique concernant la pollution des sols et la gestion des déchets en partenariat avec l'usine Aubert et Duval. Ils ont travaillé à l'école des sciences sur les sources de Châteauneuf les Bains, en particulier.

Les CM1 présenteront leur travail aux autres classes participantes à ce projet lors de la journée du 22 mai au cinéma la Viouze. Ce travail autour de la gestion des déchets (notamment la modélisation d'un centre d'enfouissement) sera poursuivi avec l'intervention du Sictom de Pontgibaud dans la classe. Enfin, le 15 juin, les classes de CM1 et CE2 iront à Puy Long visiter un véritable centre d'enfouissement et le centre de recyclage d'Echalier.



Prévention routière

Les élèves de CM2 eux ont bénéficié de deux matinées, avec un gendarme, consacrées à la prévention routière. Ils ont passé leur permis vélo.



De l'histoire locale à l'histoire de notre pays

Grâce à l'association « Souvenir de Lespinasse », les élèves de CM1 et CM2 auront la possibilité d'avoir une leçon d'histoire sur le terrain et de faire le lien entre l'histoire locale et l'histoire de notre pays. En effet, cette association fera visiter à nos élèves le 29 mai le site de Lespinasse, où ont été prises des décisions importantes par la Résistance. Cette visite sera complétée par celle du musée de la Résistance de Saint Gervais d'Auvergne.

Cette rencontre avec l'Histoire sur le terrain donne aussi la possibilité à nos élèves de comprendre combien notre liberté d'aujourd'hui a parfois été chèrement acquise et aussi combien il est important d'être vigilant afin de la conserver...

Les enseignantes remercient bien évidemment l'association « Souvenir de Lespinasse » ainsi que la municipalité de Saint Georges de Mons qui prend en charge les frais de déplacements en car.

Voyage scolaire

Pour clore cette année scolaire, toute l'école visitera le château de Murol et les grottes de Jonas en juin ce qui permettra aux élèves d'avoir une représentation plus parlante de l'époque moyenâgeuse.



ENRICHIR LA VIE DES COLLEGIENS

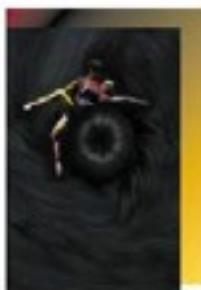
Le FSE du collège des ancizes est une association de loi 1901 qui siège au collège.

Elle vise à enrichir la vie des collégiens et à développer leur bien-être par des actions concrètes.

Un esprit d'ouverture

Le FSE propose à ses adhérents, parents, adolescents et personnels du collège de se retrouver trois fois par an pour une sortie culturelle.

Cette année, un partenariat avec la FONDATION AUBERT ET DUVAL et La COMÉDIE de Clermont a permis au groupe d'aller à la rencontre de la création contemporaine.



En décembre une première sortie a permis d'assister au spectacle La Fresque de Angelin Prejocaj



En janvier, le groupe est allé à la rencontre de la dernière création de James Thierrée : La grenouille avait raison.



En avril, un partenariat avec le CLALAGE a permis au groupe de visiter l'exposition Pierre Gonnord au FRAC.

Cette visite a été suivie d'un repas gastronomique au lycée hôtelier de Chamalières.





Syndicats

SICTOM



Zoom sur les quantités de déchets collectés

En 2016, les quantités d'ordures ménagères résiduelles incinérées continuent de baisser par rapport à 2015 (-4%), et la collecte des déchets recyclables reste stable.

Des erreurs de tri encore trop présentes !

Sur le territoire, on retrouve 22% d'erreurs dans les bacs à couvercle jaune ou dans les colonnes de tri. C'est-à-dire que plus d'un camion sur cinq transporte jusqu'au centre de tri des déchets non recyclables qui seront triés pour repartir ensuite vers la bonne filière de traitement ! Des kilomètres et des coûts de transport et de traitement qui auraient pu être évités !!

Notamment :

- les déchets recyclables doivent être déposés en vrac dans les bacs jaunes (pas de sacs)
- seuls les emballages plastiques en forme de bouteilles ou flacons sont recyclables et vont donc dans les bacs jaunes (les films, les barquettes, pots de yaourts, et autres objets en plastique sont à déposer dans le bac à couvercle vert)
- en apportant les déchets encombrants, dangereux et toxiques à la déchèterie,
- en faisant preuve de civisme, chaque année des animaux morts sont retrouvés dans les bacs de tri.

Un bilan encourageant pour la collecte du verre !

Grâce à votre geste de tri, la collecte du verre ménager continue de progresser sur le territoire (+8%) et cette augmentation se confirme depuis

le début de l'année.

Chaque emballage en verre déposé dans les colonnes à verre permet la fabrication de nouvelles bouteilles et permet d'économiser de la matière première et de l'énergie ! Continuons les efforts ensemble !

Zoom sur des actions possibles à mettre en place à la maison pour réduire ses déchets

Le SICTOM est engagé dans un programme local de prévention des déchets et a mis en place des actions sur le territoire accessibles à tous :

Près de 30% de nos poubelles sont composés de déchets fermentescibles (épluchures, restes alimentaires,...) qu'il est possible de composter.

A savoir : vous pouvez dès maintenant commander un composteur sur le site internet www.valtom63.fr

Le volume de déchets verts apporté en déchèterie est conséquent sur le territoire, privilégier la tonte mulching

ou le broyage de vos déchets de branchages.

A savoir : le SICTOM propose une subvention pour l'achat de broyeur à végétaux à hauteur de 30 %.

Vous souhaitez vous débarrasser d'objets encore utilisables, privilégier la revente ou le don pour qu'ils soient réemployés.

A savoir : le SICTOM en partenariat avec le Ressourcerie « La Remise » a installé un caisson de réemploi sur la déchèterie des Ancizes Comps.

D'autres actions peuvent être mises en oeuvre, ensemble réduisons nos déchets !

Pensez à déposer vos flacons de produits d'hygiène dans le bac jaune, ils sont recyclables !!



Une commune impliquée pour réduire ses déchets !

La commune de Saint Georges de Mons déjà très active dans la gestion écologique de ses espaces verts a mis en place des actions avec les différents acteurs de son territoire en partenariat avec le VALTOM et le SICTOM PONTAUMUR PONTGIBAUD depuis quelques années. Leurs efforts ont été reconnus au niveau départemental, puisque leur engagement bénéficie du label « Organicité® ». Le schéma ci-dessous montre un aperçu des actions menées.

L'école de Saint-Georges-de-Mons

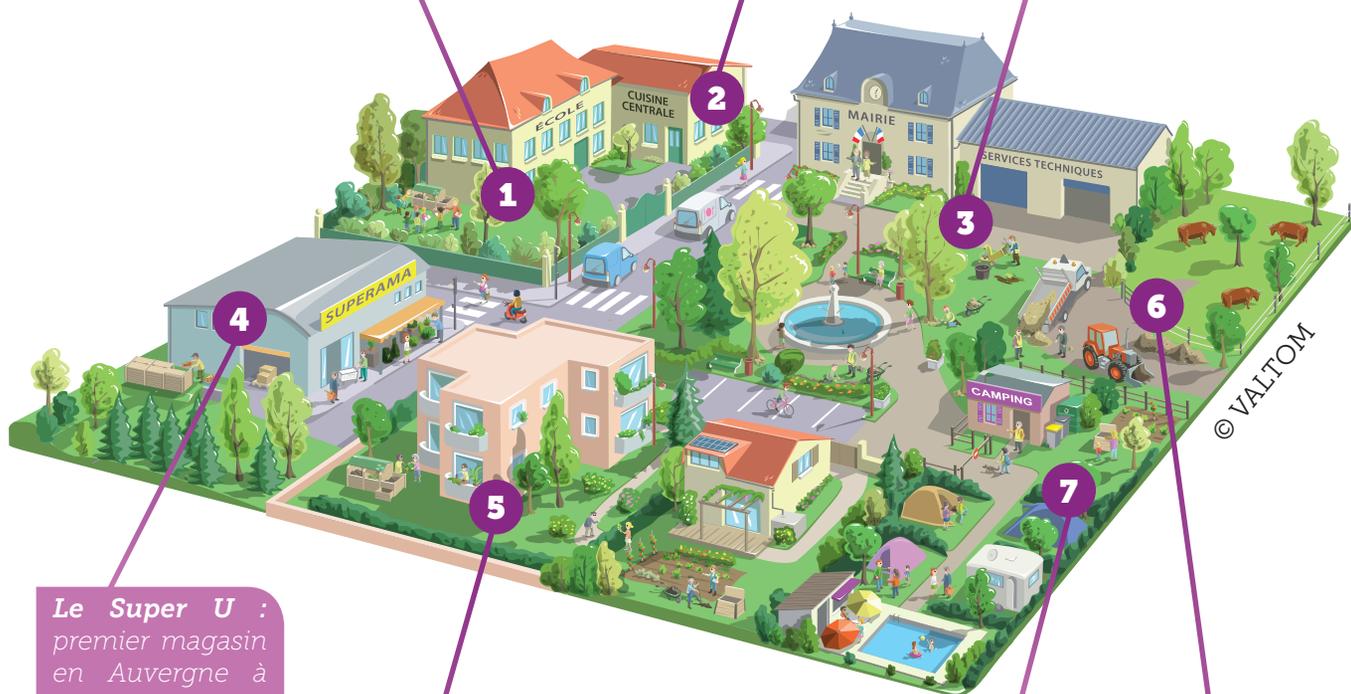
s'est engagée dans une démarche active d'éducation au développement durable dans le cadre du dispositif établissements témoins du VALTOM. Les enfants ont ainsi pu bénéficier d'une sensibilisation au compostage.

A la cuisine centrale :

un composteur de grande capacité permet de composter près de 5 tonnes d'épluchures et de restes de repas.

Les services techniques :

ils travaillent chaque jour pour embellir les espaces verts de la ville, entretenir les composteurs, broyer les déchets verts de la commune, utiliser le broyat pour pailler arbustes et autres fleurs, épandre le compost sur les plantations communales.



© VALTOM

Le Super U : premier magasin en Auvergne à composter ses fruits, légumes et fleurs qui ne peuvent plus être commercialisés en magasin.

Au camping municipal : Chaque vacancier est incité à composter ses déchets alimentaires et participe ainsi à une action pédagogique sur la réduction des déchets.

Près de 600 kg de déchets alimentaires par an sont ainsi valorisés sur place

Compostage en pied d'immeuble : Deux immeubles de l'Ophis, soit 43 foyers, sont équipés de composteurs au pied des résidences. Près de 2 tonnes par an d'épluchures et de restes de repas ne vont plus à la poubelle !

A Saint Georges, 2 agriculteurs réceptionnent les tontes des espaces publics livrées par les services techniques pour en faire du Co-compostage et réduire ainsi les intrants chimiques.



SIEG

Sieg 2017 - Éclairage public

Nous n'avons plus de travaux importants à faire tels qu'enfouissement des réseaux électrique ou téléphonique.

Suite à la rénovation complète du parc commencée il y a 5 ans, le contrat de maintenance a pu passer de 3 mois à 6 mois (moins onéreux) pour les contrôles préventifs. En cas de panne d'un candélabre, il faut appeler le secrétariat de la mairie qui signale le problème directement par informatique à l'entreprise prestataire.

Perturbations réseau électrique

Les vents violents de mars ont provoqué une coupure d'électricité importante (supérieure à 24H) sur certains villages de notre commune, due à la chute d'un arbre sur la ligne 20000 volts. La cause est due à un mauvais entretien des bois par les propriétaires à proximité des lignes (non-respect de la hauteur)



Nous rappelons que les règles d'élagage par les propriétaires riverains sont précisées sur le site internet de la mairie.

Rappel élagage

Enedis (ex ERDF) ne veut pas intervenir dans les parcelles privées comme à Courteix où un câble 400 volts se trouve maintenant à l'intérieur des branches de conifères (voir photo ci-dessus). Nous sommes toujours à la recherche d'une solution avec la propriétaire.

Sécurité mairie

Pour l'appel des secours et des services d'urgence en cas de coupure électrique générale nous avons dû remettre en service une ligne traditionnelle avec un ancien téléphone (tout téléphone sans fil ou box internet ne fonctionnant plus dans ce cas)

B. POREBSKI / R. DENEUX

SIRB Syndicat Intercommunaire de la Retenue des Fades-Besserves

En 2016 et 2017, le Syndicat Intercommunal de la Retenue des Fades Besserve (S.I.R.B.) est intervenu dans différents domaines autour du lac des Fades Besserve.

En assainissement, en 2016, le SIRB a commencé par l'étude diagnostique et assainissement des réseaux et des 3 stations d'épurations (Pont du Bouchet, Confolant et La Chazotte) qui a abouti à l'élaboration d'un schéma directeur : véritable outil de gestion pluriannuel pour améliorer la qualité de traitement des eaux usées et contribuer à la préservation de la ressource en eau pour le bonheur de tous les usagers de la retenue.

Début 2017, l'ancienne station de la Chazotte est remplacée par un filtre naturel planté de roseaux, sous la maîtrise d'œuvre de Géoval, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le Conseil Départemental du Puy de Dôme.

Dans un autre domaine, suite à la liquidation judiciaire de l'ancien exploitant du village vacances de Confolant, prononcé fin 2015, et faute d'aboutir dans des négociations pour l'exploitation et la gestion du village, les élus représentants les 11 communes adhérentes se sont engagés pour une exploitation de cet établissement en régie depuis juillet 2016. Il n'était pas envisageable de fermer toute une saison le Village Vacances, une des plus grandes structures d'hébergement des Combrailles(+ de 300 personnes).

Le village a réouvert ses portes en avril 2017, mettant à disposition des chambres et appartements, ainsi que son restaurant actuellement ouvert du vendredi au lundi, et, à partir du 12 juin 2017, ouverture de la restauration tous les jours. Vous pourrez aussi profiter de la piscine et boire un rafraîchissement dans un cadre sympathique.

Pour plus d'informations, le village vacances est joignable au 04.73.68.58.73 ou par mail à village.confolant@gmail.com.

Je vous invite aussi à **visiter son site Internet : <http://etap-auvergne.fr>**



Côté manifestation, le Festi'fades sera reconduit cette année les 29 et 30 juillet 2017 pour sa deuxième édition. Cette année, il y aura sur la journée du samedi une démonstration d'aéromodélisme dans l'après-midi, ainsi qu'un repas agrémenté d'un concert le soir, suivi du feu d'artifice ouvert à tous, et le dimanche la 3^{ème} édition de la montée historique en moto de Confolant.



Festi'fades est proposée et organisée par le SIRB ainsi que par des associations locales des communes adhérentes au SIRB.

Enfin, les 3 plages (Pont du Bouchet, Chazotte, et Confolant) seront surveillées du 1^{er} juillet au 27 août 2017, les après-midis du mardi au dimanche.



Associations

Conscrits

Une fois de plus, les Conscrits ont envahi la ville de St Georges de Mons, en cette année 2017, pour la fête patronale. Elle s'est débutée, pour eux, le vendredi avec une bénédiction des brioches par le prêtre M. Hans, à l'église de St Georges. Brioches qui ont été achetées à la boulangerie « Clément »,



rendez-vous dans leur bal animé par «DJ Alex». Vous avez pu les voir samedi toute la journée dans la fête foraine, dans les différentes activités proposées par le comité des fêtes, dans les rues... Dimanche, ils ont activement participé à la messe en l'honneur de Saint Georges. Ils ont ensuite, dans l'après-midi, défilé sur leurs char, qui ouvrait le défilé de vieilles voitures. Pour

clore cette fête, ils ont distribué à 17h les lots des vainqueurs des tombolas auxquelles vous avez pu participer tout au long du week-end.

Samuel CHAMBREUIL



et qui ont ensuite été vendues dans toute la commune durant le week-end. Le vendredi soir, l'ambiance fût au

Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes en action.....

ÉLECTION DU NOUVEAU BUREAU :

Président : Olivier MASSELIN
Vice-Président : Jean LUBIERE
Secrétaire : Jean-Louis PLAIS
Secrétaire-Adjointe : Marie-France LE MATELOT
Trésorier : Claude PEYROT
Trésorier-Adjointe : Mireille BATTEUX



Parmi les manifestations animées par les membres du Comité des fêtes, il est à noter le joli succès sous un soleil inespéré du « 1^{er} rallye Ronde en Combrailles » le 3 juillet 2016 faisant l'unanimité des participants bien décidés

à recommencer cette année. Un grand merci pour la coopération efficace et sympathique des Comités des Fêtes des communes traversées, des 71 équipages motivés qui ont évolué dans un esprit de partage et de franche camaraderie.



Merci à tous les bénévoles et professionnels qui, par leur action ont permis la réussite de la soirée de clôture, où 200 personnes ont pu partager un repas dans une ambiance des plus amicale. Un remerciement chaleureux à tous nos soutiens, et encore bravo aux gagnants!!! Mrs et Mesdames. Manaranche, Parry, Taillandier et Vienne et tous les autres...

Le futur rallye est prévu pour juillet 2018. La date et les informations vous seront communiquées ultérieurement.



Sympathique brocante le 2 juillet 2016 avec sa nouvelle buvette tenue par Claude, Patrice et Jean



À l'occasion du Bal du Comité des Fêtes le 24 septembre 2016, animé par notre charmante et talentueuse Aline, tous les protagonistes du RALLYE ont été conviés à la projection du film, manifestation agrémentée de l'histoire de St Georges avant de partager le verre de l'amitié. Un repas et un bal ont clôturé cette soirée.



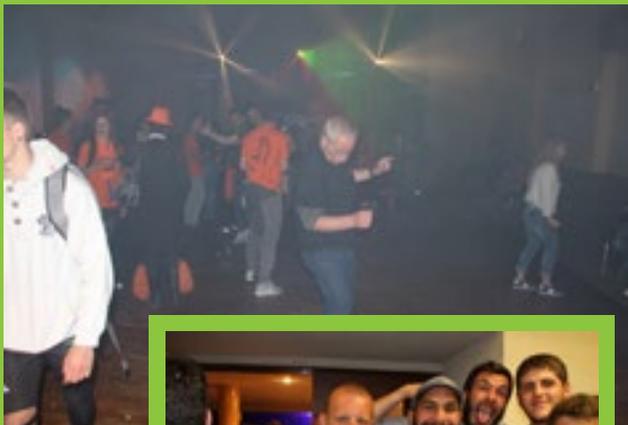
Saint Georges en Fête 2017

Innovation pour la fête patronale, défilé des véhicules anciens de «Combrailles auto rétro» qui a l'issue de leur prestation ont inauguré le nouveau salon de thé du Comité, pour déguster les très appétissantes assiettes de cafés gourmands ; Contre toute attente le soleil était au rendez-vous calmant ainsi les ardeurs des gourmands mais quel bonheur de pouvoir danser en toute liberté sur les très belles chansons interprétées par Aline toujours fidèle à notre commune.

Jolie fête foraine



Bal encadré par les membres du comité qui ont eu la joie d'accueillir l'équipe victorieuse de rugby des Ancizes, pour leur 3ème mi-temps dans une ambiance survoltée



Chaloureuse ambiance pour le bal des aînés. Discours de Mr le Maire avant un petit tour de valse avec la doyenne puis excellent repas et service appréciés.



Cette année encore nous invitons toutes les bonnes volontés à rejoindre le Comité des Fêtes avec Olivier MASSELIN son président et toute son équipe.
TEL 06 10 27 44 40 mail : soffito63@orange.fr

MF Le MATELOT

Amicale Laique

Par l'intermédiaire de ce bulletin nous vous faisons à nouveau connaître nos activités et nos manifestations à savoir :

- La danse enfant. Cette année il y a 12 enfants qui se retrouvent le mardi.
- La gymnastique où nous avons 12 inscrits. Les cours sont le samedi après-midi de 14h à 16h.
- Le scrabble où nous avons 23 inscrits. Les parties ont lieu le lundi de 14h à 18h salle de l'ancien groupe scolaire ou vous êtes toujours les bienvenus.
- Le yoga où il y a 19 inscrits. Séances le mardi de 19h30 à 21h.
- La vannerie qui a lieu tous les 15 jours le lundi de 17h à 21h.

Nous organisons aussi le loto le 1^{er} dimanche de février dont les bénéfices sont utilisés pour les enfants des écoles primaires et maternelles Celui de 2017 a été un succès.

Le concours photo organisé sur le thème des arbres a permis de récompenser 10 photographes : Hélène Farry, Nadette Barre, André Maille, Christine Morales, Bruno Chomilier, Robert Farry, Frédéric Brun, Aurélie Treimer, Franck Baly et le gagnant Etienne Bousset.

Le concours photo de cette année aura pour thème: « fontaines et lavoirs ». Les inscriptions se font à la mairie de St Georges.

Nous vous donnons notre prochain grand rendez-vous le 3 septembre pour la randonnée qui est actuellement en cours de traçage sur carte où seul le repas de midi est déjà positionné en bordure d'un grand lac bien connu d'entre nous.

Toutes ces manifestations ne se feraient pas sans les bénévoles qui forment l'équipe de l'amicale. Nous vous invitons à nous rejoindre pour maintenir nos activités pour les années à venir. Les réunions ont lieu les 1ers lundis de chaque mois.

**Renseignements au
04 73 86 72 40 – 04 73 86 77 08.**



L'Accueil de Loisirs des Amicales Laïques des Ancizes-Comps et Saint-Georges-de-Mons (CLALAGE), association loi 1901, est une émanation des amicales laïques de Saint-Georges-de-Mons et des Ancizes-Comps qui œuvre en direction de l'enfance et de la jeunesse sur le territoire de Manzat Communauté ainsi que sur les communes de St Ours les Roches et Pulvérières.

Les différentes formes de fonctionnement permettent à une population potentielle d'environ 1530 enfants âgés de 4 à 16 ans de bénéficier de loisirs éducatifs de qualité.

L'équipe du CLALAGE est constituée d'animateurs formés et motivés : Mélissa BREMENSON, Sandy LAURADOUX, Mathilde SANNE, ainsi que 2 apprentis BP JEPS Activités Physiques pour tous (Clément RAFALKO et Manon BIGAY) sont employés par l'Association sous la présidence de Jacqueline REINICHE. La communauté de Communes met à disposition du CLALAGE une équipe permanente Cécile MERIGUET, Ophélie MAUREL, Virginie TAILLANDIER, Sandy SANNE, Dolores GOMEZ, Amélie VIALLE



(Directrice). Cette équipe ne suffirait pas à l'animation globale des activités, 26 animateurs furent employés durant l'année.

Le Centre de Loisirs fonctionne sur la commune de St Georges de Mons tous les Mercredis après-midi, de 11 h 30 à 18 h à l'Ancien groupe scolaire. Il est possible de venir l'après-midi avec ou sans repas pour un coût compris entre 1,50 € et 3,50 € la demi-journée. Lors des vacances d'automne et des vacances de fin d'année ce fonctionnement est remis en place sur la journée avec possibilité de venir à la demi-journée.

Les enfants de St Georges de Mons ont la possibilité de participer à toutes les actions du CLALAGE avec la mise en place de ramassage en bus sur la commune.

L'accueil de loisirs propose différentes actions :



L'équipe du CLALAGE intervient également lors des Temps d'activités périscolaires sur la commune de St Georges de Mons. Les animateurs proposent aux enfants de s'initier à la Sarbacane, au Modélisme à l'Astronomie, au Cirque et à la Danse. De s'amuser autour de jeux sportifs. De découvrir le monde des contes, et de développer leur créativité et leur imaginaire à travers diverses activités manuelles et artistiques.



Des Animations autour du Conte
Du Modélisme et Théâtre les Mercredis après-midi sur la commune de St Georges de Mons
Des Accueils pour les 12- 16 ans
Vacances scolaires d'hiver, de printemps et d'été.

Un échange International en partenariat avec le Jumelage.
Des sorties neige (Ski, luges et Raquettes) et Patinoire.

Pour tout renseignements ou inscriptions, rendez vous sur le site Internet www.clalage.fr ou veuillez contacter le secrétariat du CLALAGE au 04.73.86.91.77 adresse mail : contact@clalage.fr

Association des Parents d'Elèves



L'Association des Parents d'Elèves de St Georges est composée d'un groupe de parents bénévoles organisant diverses manifestations. Tout au long de l'année, se sont déroulés :

- Une bourse aux jouets et aux vêtements qui a rassemblé un grand nombre de participant au mois d'octobre.
- La fête de Noël qui s'est déroulée à la suite du spectacle des écoles et où les parents ont pu acheter des objets fabriqués par leurs enfants mais aussi des lanternes lumineuses, des pâtisseries et des boissons. Chaque écolier s'était vu remettre, quelques jours plus tôt, un assortiment de friandises de Noël.
- Un concours de belote où les amateurs de cartes ont pu passer une après-midi conviviale. Chaque participant est reparti avec un lot. Nous tenons à remercier les commerçants locaux pour leur soutien.
- Un carnaval où les enfants ont pu s'amuser, dans leurs beaux déguisements, le temps d'une soirée musicale.

L'objectif est de récolter des fonds pour aider au financement des projets et voyages scolaires ainsi que des cadeaux de Noël de l'école.

Ces manifestations ont été une réussite grâce à votre participation. Toutefois, l'Association ne peut se renouveler et perdurer sans la volonté et l'investissement de tous. Chaque parent ayant quelques heures à consacrer ponctuellement et souhaitant nous rejoindre est le bienvenu !

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :
apestgeorgesdemons@yahoo.fr
 ou sur notre page Facebook :
APE St Georges de Mons

MERCI POUR LES ENFANTS !

Chorale St-Georges



Une randonnée, bien sûr, mais une randonnée curieuse...
 Pour un après-midi de détente ludique...

La Chorale Saint Georges organise le dimanche 9 juillet 2017 sa « Curieuse Randonnée »

Deux parcours vous seront proposés, le premier autour de 6 kms idéal pour les familles et le second d'environ 12 kms, avec un ravitaillement, pour les randonneurs plus aguerris.

Divertissement assuré car

« Si ça vous chante », tentez de démêler un fil rouge et de gagner des indices.

Ainsi, sur différents points du chemin, seront postés des « animateurs de défis » auprès desquels, seuls ou à plusieurs, vous pourrez vous essayer aux jeux qui vous seront proposés. De quoi réaliser quelques « petites pauses » sans nul doute agréables et participer à rendre cette randonnée animée.

A votre retour, vous pourrez vous détendre durant un moment convivial autour d'un verre et de pâtisseries qui seront en vente tout l'après-midi.

Inscriptions et départ à la salle des fêtes de Saint Georges de Mons, entre 13h et 16h.

Ravitaillement prévu à mi-parcours pour la grande randonnée.

Tarif : 4€ - Gratuit pour les moins de 12 ans
Vente de boissons et pâtisseries à la salle des fêtes.

Pour plus de renseignements :

Amandine ROUGIER (présidente) :

09 65 19 22 67/06.86.67.23.44

Marie-Eve BARBOIRON (vice-présidente) :

06.76.39.89.06

chorale.saintgeorges63@gmail.com



Union Musicale



L'Union Musicale fête ses 80 ans en 2017

Présentation des festivités de l'UMC lors du concert de Sainte Cécile en novembre 2016



Après une année 2016 riche en événements pour l'orchestre (Concerts avec la Chorale Universitaire et réussite au concours national de Mâcon), la chorale (nombreux concerts et projet Polnarama) et l'école de musique (auditions et batucada dans les rues des Ancizes), l'Union Musicale prépare une série de manifestations importantes pour fêter son 80^{ème} anniversaire.

Les festivités ont commencé avec un Spectacle Top 50 «années 80», les vendredi 24 et samedi 25 mars 2017 à 20h30 au Gymnase intercommunal de Manzat

Les élèves de Formation Musicale et les ensembles de l'école de musique, l'orchestre d'harmonie, la

chorale et les bassonnettes de l'Union Musicale également accompagnés de la classe d'orchestre de l'école de musique de Combronde et des enfants des écoles primaires de Saint Georges de Mons et Manzat ont présenté un grand spectacle de 2 heures sur le thème des années 80. Regroupant près de 200 participants sur scène dans une mise en scène humoristique mêlant sketches, musique, informations et vidéos des années 80, ce spectacle a rassemblé plus de 700 spectateurs sur les 2 soirées. Une réussite pour le lancement des festivités.

Master Class de Flûte traversière le samedi 13 mai (toute la journée) et concert de clôture le dimanche 14 mai à 17h00 à l'église de Loubeyrat

Un week end autour de la flûte traversière les 13 et 14 mai avec une Master class animée par Laetitia Lenck, piccolo solo à l'orchestre philharmonique de Marseille.

Ce projet regroupera environ 60 flûtistes des écoles de musique de Riom, Chatel-Guyon, Les Ancizes, Cébazat, Romagnat, Brioude, Ste Florine, Massiac, Pont-du-Château, Ennezat et Gerzat. L'occasion de découvrir ou redécouvrir cet instrument aussi bien présent dans le baroque, le classique, le jazz que dans la musique moderne. Entrée Libre

Un Ciné concert le dimanche 21 mai 17h00 au Cinéma La Viouze

Un Ciné concert retracera en images et en musique les 80 ans de l'Union Musicale.

Basé à partir d'un travail de recherche des archives de l'Union Musicale en Combrailles et d'un travail de témoignage autour de ceux qui ont fait et font le fonctionnement de cette association, ce film sera accompagné en direct par l'orchestre d'harmonie reprenant un répertoire de grands classiques de musiques des époques traversées par l'Union Musicale.

Pour clôturer les festivités du 80^{ème} anniversaire, un Festival d'orchestres se déroulera le dimanche 25 juin à partir de 14h00 dans le Centre Bourg de Saint Georges de Mons.

L'Union Musicale accueillera ainsi sur toute l'après midi :

- L'orchestre d'harmonie de Clermont-Ferrand
- L'orchestre d'harmonie de Cusset
- La Batterie Fanfare de Chapdes Beaufort
- La Banda de Combronde

Pour animer le bourg entre la place de l'église et le Parc Hom de Saint Georges de Mons sur toute l'après midi. L'entrée au site des festivités sera libre et gratuite.

L'assemblée générale de l'antenne « ST GEORGES- LES ANCIZES » de la Ligue contre le cancer s'est tenue le samedi 14 janvier 2017 en présence de Madame Catherine SOZEAU, Directrice du Comité de la Ligue, de Monsieur Camille CHANSEAUME, maire de ST GEORGES de MONS et Monsieur Didier MANUBY, maire des ANCIZES.

Le bilan financier de nos activités de l'année 2016 a donné les chiffres suivants :

- RANDONNEE de Printemps : 1312.74 euros
- BROCANTE : 321.70 euros
- BAL D'AUTOMNE : 1149.17 euros
- VENTE DES OUVRAGES DE LA LIGUE et MARCHE DE NOEL aux ANCIZES : 2064.00 euros
- Et des DONS : 2335.45 euros

Soit une somme totale de 7182.46 euros reversée en intégralité au Comité du Puy de Dôme de la Ligue contre le cancer.

Les bénévoles ont eu plaisir à vous recevoir et vous remercient de votre générosité.

Depuis quelques années, notre antenne a le souci de créer un ESPACE LIGUE afin d'accueillir dans des locaux adaptés, les personnes en cours de guérison d'un cancer et leurs familles dans le besoin d'échanger sur leurs difficultés face à ce terrible fléau. Monsieur le Maire de ST GEORGES de MONS et son conseil municipal viennent de nous attribuer l'appartement dit « de la poste » afin de mener à bien notre projet. Ce local nous permettra également d'entreposer le matériel nécessaire à nos activités.

Le 26 mars 2017 notre randonnée a connu un beau succès avec la participation de 327 marcheurs sur 3 circuits de 5, 11 et 15 kms au départ du foyer rural des ANCIZES et a permis aux randonneurs de découvrir la vallée de la Sioule et le site de la CHARTREUSE DE PORT STE MARIE, ancien monastère fondé en 1219. Détruit sous la révolution, il n'en reste que des ruines. Le site fait l'objet de fouilles et de travaux de sauvegarde menés par l'association des amis de la CHARTREUSE DE PORT STE MARIE.

Cette année, « l'OPERATION TULIPES 2017 » a eu lieu en avril. 410 bouquets ont été proposés sur les communes de SAINT GEORGES DE MONS et des ANCIZES. Précédemment une équipe dynamique a participé au ramassage sur les terrains du Lycée agricole de MARMILHAT. Lors de nos prochaines manifestations 2017 nous serons heureux de vous accueillir à SAINT GEORGES DE MONS à la brocante le 1er juillet, au bal d'automne le dimanche 10 septembre et au marché de Noël aux ANCIZES.

Notre antenne continue sa mission pour permettre à la recherche médicale d'avancer afin d'améliorer dans les meilleures conditions possible la vie des malades et de leur entourage.





Rotary



L'année rotarienne 2016/2017 s'achève fin juin, elle a été marquée par le départ de Claude MILONE, l'un des principaux fondateurs du Club.

Mais, la roue rotarienne a poursuivi sa rotation avec l'arrivée de deux nouveaux membres. Le Club comprend dix neuf adhérents dont sept femmes. L'apport de la jeunesse auprès des anciens accentue le dynamisme du Club.

L'année écoulée a été riche en réalisations diverses, au profit des Combrailles, des actions nationales et internationales du Rotary, et de la poursuite de l'action, au Cambodge, en faveur de l'Ecole du Bayon, parmi lesquelles :

Deux journées de collecte d'aliments pour La Banque Alimentaire.

L'organisation de manifestations permettant de financer des opérations précises :

- La consignation d'une somme de 1100€ pour apporter des aménagements de confort aux consultants du futur local, à Saint-Georges, en soutien aux personnes atteintes d'un cancer et de leurs proches.
- Le financement, à hauteur de 2000€, d'heures complémentaires d'assistance auprès des Aidants Familiaux, sous l'égide du Centre Intercommunal d'Action Sociale.
- Le renouvellement de l'aide annuelle de 500€ à La Ligue contre le Cancer, pour son action en faveur des malades.
- 470€ pour la recherche sur les maladies du cerveau, venant de la projection du film « La Belle et la Bête » de Disney, dans le cadre d'ESPOIR EN TETE.
- Un soutien de 600€ à l'association « Vaincre les Maladies Lysosomales », parmi lesquelles la maladie de Sandhoff



- Une participation de 1360€, à la Fondation du Rotary International pour l'ensemble de ses actions mondiales dont, l'éradication de la poliomyélite, la lutte contre la faim et pour la paix, l'accès à l'eau potable, l'alphabétisation et l'éducation de base, etc.

Le Club, s'est donné deux nouveaux défis :

- Encourager le don de moelle osseuse, pour lequel notre pays est très en retard et laisse de nombreux malades sans solution de traitement.
- Participer au programme international « d'Echange de Jeunes », ainsi le Club recevra fin août, et pour neuf mois, une jeune mexicaine tandis qu'une jeune fille des Combrailles sera reçue dans l'Etat de New-York.

Cette expérience est rendue possible grâce à l'engagement de trois familles d'accueil, qui recevront la jeune fille, chacune durant trois mois. Celle-ci sera scolarisée au Lycée de Riom. Les rotariens de St-Georges et leur District assureront les sorties nécessaires à la connaissance de l'Auvergne et de sites nationaux (Mont St-Michel, Strasbourg, Paris, etc)

Le nombre et la qualité des actions dépendent de l'engagement des rotariens, les nouveaux membres transmettent leur enthousiasme aux plus anciens, la roue peut tourner en toute sérénité.

Par contre, l'action auprès des BLOUSES ROSES est freinée par le manque de bénévoles pour assurer l'animation dans les EPHAD. En Combrailles, seule l'EPHAD de Manzat peut bénéficier de ce service : APPEL AUX BENEVOLES.

Association pour le Don de Sang

LES ANCIZES / SAINT GEORGES / MANZAT

1957 - 2017 60 ans



Jusqu'en 1957, des gens de Coeur, conscients du devoir civique qu'était devenu le don du sang, se rendaient au centre de transfusion de Clermont pour y accomplir ce geste généreux.

C'est alors que le docteur Habouzit, avec la complicité de quelques donneurs locaux, vint donner une conférence avec projection cinématographique salle de la Viouze. Devant une très nombreuse assistance, l'appel ainsi lancé trouva une résonance insoupçonnée qui dépassa tous les espoirs.

Peu après donc et grâce à la compréhension de la direction des aciéries Aet D, une première collecte sur les lieux de travail était organisée. Ce fut une réussite telle que la création d'une section locale fut envisagée et actée en date du 1^{er} juillet 1957. Un bureau fut constitué dont Désiré Verneret, véritable apôtre du sang, était la cheville ouvrière.

La nouvelle section fut d'abord intégrée dans le conseil d'administration de la mutuelle du personnel de l'usine, sous le terme de commission du sang, adhérant à l'association départementale présidée avec dévouement par Monsieur Courtillier. Deux collectes annuelles

furent alors programmées à l'aciérie, dont la première à l'automne 1957.

Un an plus tard en date du 10 juillet 1958, salle des réunions Galzin, Mr BONNET présente Mr Chanut, qui fait un exposé sur les multiples raisons qui font du don un devoir. Mr Bonnet ayant remercié l'orateur, proclame son espoir de voir cette section appelée à un beau développement. Il est ensuite procédé à l'élection d'un bureau actif :

Président : Marcel Bonnet .

Secrétaire : Désiré Verneret .

Trésorier : Georges Delblowe.

Un bureau d'honneur réunit les personnalités locales. Maires, Médecins ...



Depuis, pour pérenniser ce groupe, se sont succédés à la présidence : Désiré Verneret, Alain Lablaine, Jean Couchard, Denise Torres, Jacques Jasse et Jacqueline Mazon.

Nul n'ignore plus que les besoins de sang et de ses dérivés sont en progression constante. L'équipe actuelle qui compte une vingtaine de membres, a la ferme conviction que cette action de solidarité humaine est noble, belle, généreuse, indispensable, et que les auvergnats, lorsqu'on leur demande un peu de sang ne manquent pas ... de Coeur !



Comité de Jumelage



Pour rappel les activités du comité de Jumelage en 2016 :

Le weekend de l'Ascension, une trentaine de jeunes de nos communes ont pris la route en bus pour San Matéo accompagnés entre autre d'Alexis Rossignol et Thierry Rafalko. Les familles accueillantes avec des enfants du même âge, les professeurs des écoles et un programme riche les attendait :

- un spectacle réalisé par les enfants du Collège Galo Ponté de San Matéo; théâtre puis concert en extérieur.
- une excursion dans le parc naturel de Moncayo: point culminant de la province d'Aragon.
- un entraînement et une démonstration avec l'équipe locale de football Américain, mais aussi un beau moment de partage sur les valeurs du sport.
- Un repas pris en commun dans la convivialité a clôturé ce beau et court séjour avec un groupe d'enfants particulièrement agréables tout au long du voyage.

Accueil de nos amis de San Matéo et Sinzing du 21 au 27 août :

Le comité a accueilli 32 allemands et 23 espagnols. Cette année un programme spécifique a été mis en place pour les jeunes de 17 à 25 ans. Le CLALAGE a pris en charge 15 jeunes allemands ; il n'y avait pas d'espagnols.

Points forts du programme adulte et ses visites : Le temple Bouddhiste de Biollet, Excursion à Bort les Orgues avec le château de Val et l'espace EDF au barrage agrémentée d'une promenade en vedette, L'Aventure Michelin à Clermont. De leur côté, les jeunes ont fait une sortie au Pal et une journée en canoë.

N'oublions pas les apéritifs et les repas pris en commun (journée à conforant, repas officiel, pique nique au camping de Saint Georges autour d'une pièce de bœuf et en musique avec l'Union Musicale en Combrailles devenue Union musicale des 3 pays) qui permettent les échanges, le partage et la convivialité entre les jeunes et moins jeunes.

A noter cette année, les familles ont organisé entre elles des soirées pour sceller une amitié encore plus forte.

Un grand merci à toutes les familles d'accueil, au bureau du comité pour son investissement et surtout aux Mairies de Saint Georges et les Ancizes.



Nos prévisions pour 2017

Nous devrions accueillir les jeunes de San Matéo. Cette année les vacances scolaires Espagnoles et Françaises ne correspondent pas. Un weekend a malgré tout été retenu du vendredi 30 juin au lundi 3 juillet. Nous attendons la confirmation du coté espagnol pour engager le programme élaboré : activités sportives, culturelles.

En août du 20 au 26, la semaine de jumelage se fera à San Matéo en Espagne. Nous avons déjà de nombreux inscrits aussi bien du coté jeunes qu'adultes, ils restent encore quelques places dans le bus, n'hésitez pas à joindre le comité. Une réunion d'informations aura lieu début juin pour détailler le programme du voyage.

Maryse BOUCHARDON



Anciens AFN



Comité FNACA

Pour les anciens combattants AFN, l'année 2016 s'est déroulée comme les années précédentes par des manifestations diverses ; cérémonies aux monuments aux morts pour perpétuer le devoir de mémoire et en particulier le 19 mars, date anniversaire du cessez le feu du 19 mars 1962, mettant fin à la guerre d'ALGERIE.

Au cours de l'année écoulée nous avons assisté aux nombreuses manifestations amicales et festives des comités voisins.

Quelques festivités ont égayé notre comité ; repas dansant,

130 convives environ, bal musette qui a connu un bon succès, le 8 juin une sortie d'une journée aux gorges de RASPES avec balade en bateau sur le TARN et petit train touristique.

Notre comité est composé d'anciens combattants atteignant tous un âge respectable, les plus jeunes ont 75 ans et les plus âgés 84. Malgré cela, cette année, nous n'avons pas eu à déplorer de décès.

L'année 2016 s'est terminée avec notre assemblée générale qui s'est déroulée le 8 décembre.



Le bureau est reconduit :

président : JC. PRADEL ;
 co-président : M. DURON ;
 vice-présidents : E. POULET, A. KAPPE ; secrétaire : P. VOYER ;
 secrétaire-adjoint : A. LEGAY ;
 trésorier : Y. REYNE ;
 trésorier-adjoint : R. BLANDENET ;
 porte-drapeaux : A. KAPPE, R. MATASSE, P. VOYER, M. DURON.



USGA Basket

L'USGA basket compte 120 licenciés allant des équipes jeunes à séniors. 4 équipes filles et garçons seniors et 7 équipes de jeunes de U7 à U17F. Les entraînements se déroulent du lundi au vendredi par des entraîneurs qualifiés en alliant plaisir et sérieux. Toutes les équipes à partir de U9 sont inscrites en championnat.

Cette année, l'USGA basket s'est inscrit à l'opération « Kinder + Sport basket day » auprès de la Fédération française de basket-ball, fédération qui vise à promouvoir la pratique du basket en France. Pour l'occasion, les mini-basketteurs ont eu le plaisir de faire découvrir à un proche (ami, voisin, cousin, frère, sœur...), leur sport favori lors d'une séance d'entraînement gratuite.

Cinquante enfants des U7 aux U13 ont participé à l'opération et ont pu s'initier aux techniques du basket sous forme d'ateliers comme les lancers, dribbles, passes, sauts, et accélérations. Au programme également : activités maquillage, dessin et structure gonflable. Chaque enfant s'est vu remettre son sac surprise Kinder et un petit goûter était proposé à la fin de la séance. La journée s'est terminée par un tournoi entre parents et joueurs.



L'USGA basket a mis en place une nouvelle équipe senior filles en championnat loisir qui permet de conserver ou d'améliorer sa condition physique et de prendre du plaisir à jouer ensemble. Il y a un entraînement par semaine et un match de temps en temps.

L'USGA basket a proposé aux enfants un stage gratuit de découverte ou de perfectionnement à la pratique du basket pendant les vacances scolaires. Cette approche du jeu prépare de façon très ludique les plus jeunes aux techniques du basket.

La saison 2015/2016, le club avait organisé son tournoi interne. Ouvert aux licenciés U17F et seniors filles et garçons, le tournoi a également accueilli les conjoints. Cinq équipes de niveau équilibré se sont rencontrées tout au long de l'après-midi, dans un esprit très festif. Chacune des équipes a joué 4 matchs de 2 fois 8 minutes et un concours de lancers-francs a également été organisé. Christine Pirès Beaune, députée de la circonscription, est venue remettre un tee-shirt à chaque participant. Le 3 juin,



Pour toute demande d'adhésion, il vous suffit de contacter notre présidente (usgabasket@orange.fr).

Vous pouvez aussi nous retrouver via notre site internet :

<http://usgabasket.fr/> et sur notre page facebook.

Succès et r jeunes de l'U

L'USGA Football a vu une nouvelle fois ses effectifs de jeunes en nette progression, notamment les catégories U7/U9/U11. Par ailleurs, une équipe Féminine a vu le jour et compte une vingtaine de jeunes filles.

Mais c'est assurément le beau parcours des U19 qui a marqué la saison de l'USGA Football. Les jeunes du club ont réussi l'exploit de se qualifier pour les 64^{ème} de Finale de la Coupe Gambardella. Au stade de Grelières ils ont



nous allons recommencer l'opération. Pratiquer le basket-ball, c'est aussi partager un moment de convivialité !

USGA Football

éussite des SGA Football

accueilli la prestigieuse équipe de Saint Etienne devant près de 800 spectateurs. Les joueurs de Georges PIREs garderont sans aucun doute un très joli souvenir de cette expérience, une première dans l'histoire du club. Ils ont d'ailleurs été récemment récompensés de leur prestation par Mr Georges DUVAL en personne. Il leur a remis à chacun une médaille et a tenu à les remercier personnellement pour leur exploit.



La section tennis poursuit son bonhomme de chemin, toujours sous la présidence de Daniel Marca avec sensiblement le même effectif, 40 adultes, et 20 jeunes fréquentent l'école de tennis encadrée par Frédéric Reynaud. Côté adultes, la saison 2016/2017 a débuté par les championnats vétérans avec chez les hommes une équipe +45 ans et une +35 ans et pour les féminines, une équipe +35 ans. Si côté messieurs les résultats ont été simplement honorables, les dames sont quant à elles devenues championnes du Puy de Dôme en allant

s'imposer au Cendre lors de la finale du championnat 4ème série. Elles ont clôturé ainsi un championnat sans faute. En effet, après être sorties premières de leur poule sans aucune défaite et après s'être imposées en demi-finale contre Neuf-Eglise, elles ont concrétisé un magnifique parcours par un titre de championnes du Puy de Dôme. A noter que ce sont les trois mêmes joueuses qui ont porté haut les couleurs du club tout au long du championnat. Bravo à Solange Archaud, Stéphanie Poughet, Corinne Dermain (de gauche à droite sur la photo).

La saison s'est ensuite poursuivie par l'organisation du tournoi interne du club sous la coupe de Gérard Bourduge notre responsable des équipes et des compétitions. Les vainqueurs sont : Thibault Marca qui a battu Aymeric Macheboeuf dans le tableau principal messieurs, Marc Giron dans le tournoi +35 hommes a battu dans une finale très relevée, Christophe Correia (revenu au club après sa carrière professionnelle en région parisienne). En consolante hommes, Stéphane Van DerHeyden a battu Frédéric Mioche et chez les féminines Corinne Dermain s'est imposée face à Laura Chastagnac.

USGA Tennis

Au moment de la rédaction de cet article, le tournoi Open du club est en cours avec les finales prévues comme à l'habitude le lundi de Pâques. A l'intersaison, quelques travaux ont permis de rénover et de réaménager à moindre frais l'algéco du tennis, grâce à nos « artisans » multi-métiers : Gérard Bourduge et Eric Gandeboeuf. Nous profitons de cet article pour remercier le Fondation Aubert&Duval pour son soutien financier qui nous permet de pratiquer des tarifs accessibles à tous et principalement l'accès à l'Ecole de tennis aux jeunes du secteur à un coût le plus faible possible.

Ce soutien permet également d'avoir un encadrement de qualité par des personnes qualifiées (Frédéric Reynaud pour les jeunes, Olivier Ravet et Thibault Marca pour les adultes).





USGA Volley

Le volley rebondit

La saison de volley 2016-2017 n'est pas terminée, et déjà les premiers résultats sont très positifs. L'école de volley de l'USGA avec Andjeï Dulski, son entraîneur de renommée internationale, est fière des excellents résultats de leurs licenciés. Durant la saison, les moins de 11 ans ont appris à s'approprier la lecture de trajectoire de balles et la vision du jeu adverse en 1 contre 1 puis en 2 contre 2. Cette approche du jeu prépare de façon très ludique les plus jeunes aux techniques du volley à 4 puis à 6. Les enfants ont bien évolué tout au long de la saison, accompagnés et même encadrés par les parents. Sur 100 enfants de tous les clubs régionaux, 11 seulement ont atteint le plus haut niveau, dont Julie et Florian Fargeix.

Trois volleyeurs de moins de 13 ans issus du club de Saint-Georges ont été repérés par la Ligue d'Auvergne pour représenter le Puy-de-Dôme aux mini-volleyades. Gwendoline Berthier, Lorenzo Martini et Florian Fargeix vont défendre les couleurs de notre département dans les phases qualificatives féminines et masculines du championnat de France. Ces benjamins de l'école de volley avec Baptiste

Lamyrand, Mahée Le Provost, Louison Luserga et Marius Millieras, sont vice-champions d'Auvergne.

Les minimes (moins de 15 ans) démontrent régulièrement la qualité de leur volley et sont classés 3^{èmes} et 5^{èmes} du championnat régional sur 21 équipes. La Ligue d'Auvergne a retenu Nicolas Coyard, Raphaël Mézin et Alex Faugeron pour intégrer l'équipe masculine d'Auvergne aux volleyades, le championnat de France des régions.

Le club a également proposé aux enfants des initiations à la pratique du volley pendant les vacances scolaires.

Les cadets (moins de 17 ans) forment une équipe dynamique et représentent le futur proche du volley des Combrailles. Ils jouent cette saison en championnat open masculin et se sont classés 3^{ème}. Deux d'entre eux, Nicolas Percelay et Mathieu Coyard, sont en formation à la section



sportive volley du lycée Virlogeux de Riom. Eloïse Luserga quant à elle, a intégré l'équipe féminine sénior et le Pôle Espoir pour la formation des jeunes sportifs de haut niveau au lycée d'Issoire. Chez les adultes, le vendredi soir aux Ancizes permet à ceux qui le souhaitent de jouer sans compétition. L'équipe 1 féminine évolue en pré-nationale et affiche une belle saison en finissant 3^{ème} club auvergnat.



Société de Chasse

Excellente saison de chasse avec beaucoup de prélèvements : 18 sangliers et 22 chevreuils, grâce à une bonne gestion des chasseurs dans l'aménagement des milieux et la maîtrise de l'équilibre des populations. Pour qu'une ouverture de chasse soit belle, il est recommandé à tous les chasseurs que la sécurité soit la première des priorités.



Une pensée particulière pour notre ami Marc Valanchon qui nous a quittés, nous ne l'oublierons jamais.

Club Gym Séniors

Le Club, créé en 2000, compte actuellement une soixantaine d'adhérents de Saint Georges de Mons et des communes voisines.



Les adhérents répartis en 2 groupes peuvent bénéficier 2 fois par semaine :

Mardi de 14H30 à 15H30

Jeudi de 15H30 à 16H30

à la salle des fêtes de Saint Georges de Mons, de séances encadrées par Séverine GARDARIN, titulaire d'une licence « sport activité physique et santé ».

Le matériel acquis par le club permet une grande diversité d'exercices : assouplissement, étirement, équilibre, renfort musculaire

Les séances, avec des participants motivés, se déroulent avec sérieux et dans la bonne humeur.

C'est donc dans une ambiance amicale et conviviale que les adhérents et leurs conjoints se sont retrouvés en JUIN pour leur repas de fin d'année.

Contact et renseignements :
04 73 86 74 45 ou 04 73 86 74 94 ou 04 73 86 74 95

Centre Aquatique

1) Le Centre Aquatique est fréquenté par 35 établissements primaires et maternelles, 5 collèges et 1 lycée ce qui correspond pour 2016 à 20 405 entrées scolaires sur notre site.

Nous accueillons également du public sur environ 18h par semaine, cela représente 35838 entrées pour 2016.

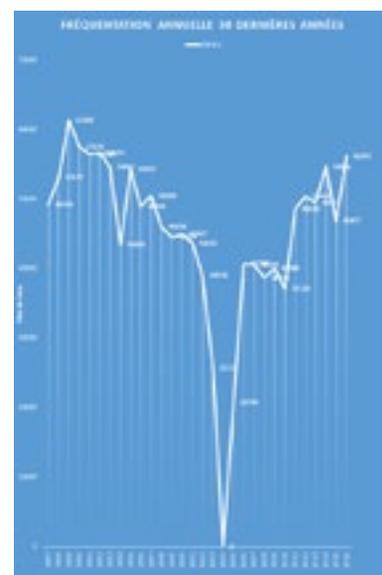
L'animation est assurée par 4 maîtres-nageurs plus un apprenti et comporte :

- l'aqua bike,
- l'aquajogging,
- les BB nageurs
- Préparation à l'accouchement avec une sage-femme : Mme HOHN avec laquelle nous venons de signer une convention.

2) Graphique de fréquentation des animations pour 2016.



Avec 3323 entrées animations, c'est une progression de 780 entrées par rapport à 2015.



3) Fréquentation annuelle

Le nombre d'entrées totales passe lui aussi de 46877 à 56243.



Les Tiags des Combrailles

Cela fait maintenant 5 ans que le CLUB de Country «LES TIAGS DES COMBRAILLES» se réunit tous les mardis et vendredis soir à la salle des fêtes de Saint Georges de Mons pour pratiquer cette danse qui nous vient des Etats-Unis. Différents styles et niveaux y sont enseignés : (Country, New Line et Catalan).

Le club fêtera ses 5 ans d'existence en invitant AZILIZ MANROW et ses musiciens le 30 septembre 2017 pour une après-midi et une soirée concert 100% Country (Retenez d'ores et déjà cette date)



Nous remercions la mairie de Saint Georges de Mons qui nous met à disposition la salle des fêtes.

Contact : Madame VERNERET 06 81 53 29 28



Nous sommes ouvert tous les jeudis de 9 h à 11 h 30 et un samedi par mois.

Nous organiserons des ateliers dès que possible, si vous avez des idées, nous contacter : Tél : 04.73.38.84.01 ou 06.77.85.71.67.

Nous sommes situés : Rue des Marronniers à Saint-Georges-de-Mons

ETCHELAR Jacqueline

Responsable du secours catholique de St Georges de Mons



État civil

2016



Naissances :

ANASSI NAHOUDA Anayss, Nayma, Née le 22 Mai 2016 à Montluçon.
 BAUDIN Chayton – Né le 4 Avril 2016 à Beaumont.
 BESANCENEZ Dorian – Né le 1er Mars 2016 à Beaumont.
 CASERES LAMBINET Liam Manuel François – Né le 1^{er} Avril 2016 à Clermont-Ferrand.
 CERCY MASSON Eli, Né le 13 Août 2016 à Clermont-Ferrand.
 DIOGON Marylou, Née le 20 Juin 2016 à Beaumont.
 FAIK Mayssa, Née le 17 Novembre 2016 à Beaumont.
 HERNANDEZ Raphaël, Né le 2 Novembre 2016 à Clermont-Ferrand.
 HOHN Lucie Jasmine – Née le 16 Février 2016 à Thiers.
 PEYOU Kethleen – Née le 9 Septembre 2016 à Saint-Georges-de-Mons.
 RICHARD Hugo – Né le 27 Mars 2016 à Clermont-Ferrand.
 SCHILLACI Thibault Gaëtan Serge, Né le 11 Novembre 2016 à Clermont-Ferrand.



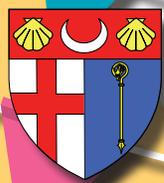
Mariages :

BOURGOIN Cédric Pierre André Noël et BLINO Sophie Anne Jeanne – Le 1^{er} Octobre 2016.
 CHADEYRON Raphaël Gustave Louis et EYROLLES Laetitia Gaby – Le 10 Septembre 2016.
 HEURTEUR Michel Hervé Emmanuel et THEVENOT Laurie – Le 28 Mai 2016.
 MARTINEZ Florian et Amélie Sandrine VIALLE – Le 24 Septembre 2016.
 MICHEL Vincent François et FARRY Delphine Jeanne Stéphanie – Le 23 Juillet 2016.
 NONY Jean-Marc David et SLAIS Hélène – Le 23 Juillet 2016.
 PECAULT Guillaume Sébastien et PARRY Elodie Angélique – Le 7 Mai 2016.
 RAYNAUD Mickaël Arnaud Xavier et BELLIER Léa Camille Clotilde – Le 25 Juin 2016.



Décès :

BATISSE Edmond – Le 14 Août 2016.
 CAILLE veuve MILLIERAS Odile Reine – Le 23 Août 2016.
 CASSES Roger – Le 25 Décembre 2016.
 CHEVASSUS épouse RIFFARD Josiane Gaby Michèle – Le 30 Octobre 2016.
 CONTRI veuve DELAFOLYE Nelda Gabrielle – Le 22 Septembre 2016.
 EVAUX épouse PRUVOST Jacqueline Marie Geneviève – Le 14 Septembre 2016.
 FELGUEIRAS épouse DA CUNHA Martinha – Le 16 Octobre 2016.
 GALLET Christelle Sarah Géraldine – Le 28 Septembre 2016.
 GODEFROIDT veuve AUDBERT Denise – Le 3 Octobre 2016.
 GONÇALVÈS André Eugène – Le 9 Novembre 2016.
 JOUANNETON veuve BONNET Augustine Marie – Le 21 Juillet 2016.
 MILONE Claude Pierre – Le 8 Septembre 2016.
 MIOCHE François Roger Léon – Le 2 Novembre 2016.
 PARRY Henri Maurice – Le 26 Septembre 2016.
 PRUGNARD Annie Marie Josèphe – Le 29 Mai 2016.
 RABACHE Thierry Roland – Le 2 Septembre 2016.
 REGNAT Jean-Marie François – Le 31 Janvier 2016.
 REGNAT veuve LAMOUREUX Marguerite Janine – Le 19 Février 2016.
 ROCHE veuve RIBET Ginette Raymonde – Le 3 Février 2016.
 ROUGIER Paul Marie Annet – Le 2 Juin 2016.
 SERBOUT Patrick – Le 4 Mars 2016.
 SINTUREL veuve CHANIER Angèle – Le 1er Janvier 2016.
 THINQUE épouse MAGERAND Jeanne Marcelle – Le 11 Octobre 2016.
 VERGNOL Serge Alain Jean-Michel – Le 29 Décembre 2016.
 VILLATTE Yves René – Le 31 Mai 2016.



Festivités 2017

Vendredi 6 Janvier :

Vœux du Maire

Jeudi 26 Janvier :

Foire mensuelle

Dimanche 29 Janvier :

Concours de belote des Parents d'Elèves

Dimanche 5 Février :

Loto Amicale Laique

Lundi 13 Février :

Collecte de sang

Dimanche 19 Février :

Bal Club St Georges Amitié

Vendredi 24 Février :

Assemblée Communale

Jeudi 23 Février :

Foire mensuelle

Dimanche 12 Mars :

Bal des Anciens d'AFN

Vendredi 31 Mars :

Carnaval Amicale Laique et APE

Jeudi 30 Mars :

Foire mensuelle

Samedi 8 Avril :

Soirée Rotary

Vendredi 21 Avril :

Bal des conscrits

**Samedi 22 et
dimanche 23 avril :**

Fête patronale

Jeudi 27 Avril :

Foire mensuelle

Dimanche 30 Avril :

Repas des + de 70 ans

Samedi 13 Mai :

Bal country Les Tiags des Combrailles

Dimanche 14 Mai :

Bal St Georges Amitié

Jeudi 25 Mai :

Foire mensuelle

**Samedi 24 et
dimanche 25 juin :**

Rassemblement des St Georges de France à St Georges d'Espéranche (Isère).

Dimanche 25 juin :

Festival 80^{ème} anniversaire de l'Union Musicale

Jeudi 29 Juin :

Foire mensuelle

Vendredi 30 Juin :

Fêtes des Ecoles

Samedi 1^{er} Juillet :

Brocante/Vide grenier

Dimanche 9 Juillet :

Curieuse randonnée par la Chorale St Georges

Du 13 au 22 Juillet :

Exposition de peintures à l'huile de l'atelier de Mr Pitulat.

Vendredi 14 Juillet :

Pique-Nique Républicain

Jeudi 27 Juillet :

Foire mensuelle

**Du samedi 5 au
samedi 19 août :**

Exposition sur le patrimoine communal

Mardi 8 Août : de 15 h à 17 h :

visite guidée par Renée Couppat sur l'histoire et le patrimoine de St Georges (visite de 2h, s'équiper de bonnes chaussures)

Dimanche 20 Août :

Bal Club St Georges Amitiés

Du 26 août au 2 septembre :

Exposition d'aquarelles de l'atelier de Manzat

Jeudi 31 Août :

Foire mensuelle

Dimanche 3 Septembre :

Randonnée Amicale Laique

Dimanche 10 Septembre :

Bal Ligue contre le cancer

Samedi 23 Septembre :

Repas dansant du comité des fêtes

Lundi 25 Septembre :

Collecte de sang

Jeudi 28 Septembre :

Foire mensuelle

Samedi 30 Septembre :

Concert Country Les Tiags des Combrailles

**Samedi 14 et
dimanche 15 Octobre :**

Bourse aux jouets Parents d'Elèves

Jeudi 26 Octobre :

Foire mensuelle

Samedi 28 Octobre :

Loto des Pompiers

Dimanche 12 Novembre :

Bal Club St Georges Amitiés

**Samedi 2 et
dimanche 3 Décembre :**

Marché de Noël Cœur de Marie

Jeudi 30 Novembre :

Foire mensuelle

Jeudi 28 Décembre :

Foire mensuelle.